



ASSOCIATION D'ACCUEIL
DE L'ENFANCE D'EPALINGES

22/01/2020

Projet pédagogique de La Marelle

Dans ce document, l'emploi du féminin et du singulier pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.



1. MANDAT	4
2. MISSION	4
3. TARIFS	4
4. UAPE LA MARELLE	5
5. PRÉSENTATION DU PERSONNEL	5
6. L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE	6
7. LES VALEURS INSTITUTIONNELLES	6
8. ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES	7
9. CONFIRMATION D'INSCRIPTION	8
10. LES NOUVELLES INSCRIPTIONS	8
11. VISITE DE L'UAPE	8
12. ADAPTATION DES FUTURS ÉCOLIERS QUI FRÉQUENTENT LES STRUCTURES PRÉSCOLAIRES DE L'AAEE	9
13. ADAPTATION POUR LES ENFANTS VENANT DE L'EXTÉRIEUR	9
14. INSCRIPTION PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES	9
15. RENFORCER LA QUALITÉ DE NOTRE ACTION ÉDUCATIVE.	9
16.2 L'ÉCOUTE	14
16.3 LA COMMUNICATION	18
16.4 LES COLLOQUES	18
16.5 LES DÉBRIEFINGS	19
16.6 LE TEMPS DE TRAVAIL HORS ENFANTS	19
16.7 LA FORMATION	20
16.8 LE BILAN	20
17. LE RÔLE DE L'ÉDUCATRICE DE RÉFÉRENCE	21

17.1 DÉFINITION	21
17.2 LA FONCTION DE RÉFÉRENTE :	21
17.3 DÉROULEMENT DE LA PRATIQUE	21
17.4 ADMINISTRATION	22
17.3 ADAPTATION/ INTÉGRATION (CRÉER LE LIEN DÈS LE DÉBUT DE LA MARELLE) :	22
18 <u>ESPRIT D'ÉQUIPE</u>	23
18.1 COMMENT SE DONNER LES MOYENS POUR METTRE CES POINTS EN PRATIQUE :	23
19 <u>CHARTRE D'ÉQUIPE.</u>	24
20 <u>RELATION PARENT-ENFANT-ÉQUIPE</u>	26
21 <u>LES TRANSMISSIONS AUX PARENTS</u>	26
22 <u>PLAINTES DES PARENTS</u>	27
23 <u>MOMENT TYPE DE LA JOURNÉE</u>	27
23.1 GROUPE 1 (1RE ET 2E ANNÉE PRIMAIRE)	27
23.2 GROUPE 2 (2E ET 3E ANNÉE PRIMAIRE)	29
23.3 GROUPE 3 (3E ANNÉE PRIMAIRE)	32
23.4 GROUPE 4 (4E ANNÉE PRIMAIRE)	35
23.5 ORGANISATION DU MERCREDI	37
23.6 RÈGLES GÉNÉRALES DANS LES MOMENTS FORTS DE LA JOURNÉE	38
24 <u>ACCUEIL ET DÉPART DES ENFANTS</u>	39
25 <u>LES REPAS</u>	40
25.5 VALEURS ÉDUCATIVES	41
25.6 LE PETIT DÉJEUNER	41
25.7 RÈGLES DU REPAS DE MIDI	42
25.8 LE GOÛTER	43
26 <u>HYGIÈNE ET SOINS</u>	43
27 <u>MOMENT DE REPOS</u>	43
28 <u>JEUX « LIBRES »</u>	44

29	<u>ATELIERS</u>	45
29.1	LA FORÊT	45
29.2	PLANÈTE LIVRE (ÉVEIL AUX LIVRES)	50
29.3	LES MARIONNETTES	52
29.4	LA MAISON OUVERTE	53
30	<u>RÈGLES ET PROCÉDURES</u>	54
30.1	L'ENFANT APPREND	54
30.2	SANCTION	55
30.3	INTERVENTION DES ÉDUCATRICES	55
30.4	PROCÉDURE EN CAS DE NON-RESPECT DES RÈGLES.	55
30.5	BASE D'UN ENTRETIEN D'UN ENFANT OU D'UN GROUPE D'ENFANT	56
31	<u>PROCÉDURE LORS D'UN ENFANT MANQUANT LORS DE LA SORTIE DE L'ÉCOLE OU EN CAS D'OUBLI D'UN ENFANT.</u>	57
32	<u>SANTÉ DE L'ENFANT</u>	57
33	<u>PROTOCOLE ET PROCÉDURE EN CAS DE MALADIE D'UN ENFANT.</u>	57
34	<u>PROTOCOLE ET PROCÉDURE EN CAS D'ACCIDENT</u>	59
34.1	FICHE D'INCIDENT CRITIQUE	59
35	<u>SUSPICION DE MALTRAITANCE</u>	60
36	<u>INCENDIE</u>	61
37	<u>ACCUEIL DE NOUVELLES COLLABORATRICES.</u>	62

1. Mandat

L'AAEE est mandaté par l'office OAJE (Accueil de jour de l'enfance) et doit répondre aux critères et aux directives.

L'AAEE mandate une directrice de la structure afin de répondre au mandat et à la mission.

La Marelle fait partie de l'AAEE (association d'accueil de l'enfance d'Epalinges).

La Marelle se doit de se référer au : Mandat et mission de l'OAJE

Mandat et mission de l'AAEE

Toutes les informations concernant l'accueil des enfants de L'AAEE sont disponibles sur le site : www.aaee-epalinges.ch

- Tarifs
- Les horaires
- Le règlement de la garderie
- Le règlement tarifaire
- Les statuts
- Les contacts.

2. Mission

La mission première est d'accueillir des écoliers de la 1^{re} primaire à la 4^e primaire en dehors des heures scolaires dans un climat chaleureux et sécurisant, tout en favorisant leur sociabilisations ainsi que leur développement psychoaffectif et physique.

Cette prise en charge éducative qui prime la qualité est assurée par des professionnels qui respectent les besoins fondamentaux des enfants.

Pour mener à bien cette mission, nous privilégions les moyens suivants :

- Le travail en équipe et la formation continue ;
- La disposition et le soutien aux familles (entretiens, réunion de parents) ;
- La garantie de la confidentialité et l'application du code d'éthique ;
- La valorisation de chacun : enfant, éducatrices, intervenant ;
- L'usage d'un langage clair et adapté à l'âge de chaque enfant ;
- Les apports adéquats aux besoins physiologiques (hygiène, alimentations, soins).

3. Tarifs

° C/F règlement tarifaire

° Contrat et condition d'accueil

° C/F règlement

° Présentation du personnel

4. UAPE LA Marelle

La prise en charge des enfants fréquentant La Marelle est en dehors des heures scolaires. Elle accueille les enfants tous les jours de la semaine de 7h à 18h30 sauf le mercredi après-midi.

La capacité d'accueil est 84 enfants par jour de la 1^{re} primaire à la 4^e primaire.

Les enfants sont répartis sur 4 groupes.

- Groupe 1 : accueille des enfants de 1^{re} et 2^e année.
- Groupe 2 : accueille des enfants de 2^e et 3^e année
- Groupe 3 : accueille des enfants de 3^e année
- Groupe 4 : accueille des enfants de 4^e année

Fermeture de L'UAPE :

La Marelle est fermée : 2 semaines à Noël

1 semaine en février

3 semaines en été

Les jours fériés officiels : 1 et 2 janvier, vendredi saint, lundi de Pâques, le 1er août, lundi du jeûne fédéral, 25 décembre, lundi de Pentecôte, jeudi et vendredi de l'ascension.

L'association d'accueil de l'enfance d'Epalinges assure une permanence de 48 places durant les vacances scolaires d'octobre, de Pâques et 4 semaines l'été.

5. Présentation du personnel

Une directrice : Une personne possédant un diplôme tertiaire reconnu et au bénéfice d'une expérience de 4 ans dans le milieu de la petite enfance et ayant effectué une formation spécifique selon sa fonction.

Éducatrices (EDE) : personne au bénéfice d'un diplôme tertiaire (HES ou ES) dans le domaine petite enfance.

Assistance sociale éducative (ASE) : personne ayant obtenu un CFC dans le domaine de la petite enfance.

Éducatrice auxiliaire : personne encadrante n'ayant pas un titre professionnel dans le domaine de la petite enfance, âgée de 20 ans révolus et au bénéfice d'une expérience auprès des enfants ou une personne étant en procédure de formation HES ou ES en cours

Stagiaire et apprenties : Personne en voie de formation dans le domaine petite enfance ou sociale.

Stagiaire préalable : Personne effectuant un stage dans le but de faire une formation dans la petite enfance

6. L'équipe éducative

L'équipe est composée :

6 éducatrices diplômées (leur taux de travail est variable).

1 auxiliaires en vue d'une formation.

2 apprentis

7. Les valeurs institutionnelles

Notre action éducative est basée sur l'observation des besoins et des potentialités de l'enfant et des familles,

cela implique de la part l'éducatrice une grande capacité d'écoute, de sensibilité et d'ouverture à l'autre.

Elle doit constamment observer et être attentive aux comportements de l'enfant afin de pouvoir décoder ses besoins et d'y répondre en accord avec la famille.

L'équipe éducative permet l'autonomie qui constitue, la liberté impliquant toutefois des responsabilités et des obligations. Les éducatrices autorisent l'enfant à penser, agir, exprimer ses émotions selon ses besoins et en fonction des règles sociales.

Les enfants peuvent dans la mesure du possible, exprimer leurs besoins, leurs émotions, leurs propres limites, son identité, ses besoins spécifiques ainsi que ses choix personnels.

❖ Favoriser la socialisation de l'enfant dans le respect mutuel des différences culturelles, sociales et philosophiques.

Le respect, avant de pouvoir exigé des autres, doit exciter pour soi-même.

Dans l'institution, le personnel éducatif favorise la vie en harmonie des enfants les uns avec les autres qu'ils soient ou non issus de milieux socioculturels et philosophiques différents.

La reconnaissance de ces différences vise à l'épanouissement de l'individu et à son intégration dans le groupe.

❖ Une action éducative caractérisée par un professionnalisme responsable, un travail en équipe et un esprit d'appartenance institutionnelle et transparente.

Notre action éducative implique des droits et des devoirs :

Assurer la sécurité, l'équilibre psychique, affectif et physique de l'enfant. Veiller à son épanouissement.

Mener un travail de prévention et de dépistage (colloques, entretiens, organismes extérieurs, lien avec l'école et travail en réseau)

Le travail en équipe implique :

° d'être capable de mettre ses réflexions en commun avec l'équipe et les parents. En effet, nous accordons beaucoup d'importance au dialogue et au partage avec les parents.

(Partenariat)

° d'être capable de se remettre en question, de réajuster nos actions et nos comportements.

L'esprit d'appartenance institutionnelle implique :

De faire preuve de cohérence et de transparence au sein de l'équipe.

- ❖ **Une action éducative valable dans un lieu où l'espace-temps est présent dans des proportions adéquates et permettant à l'enfant de grandir, de jouer, de rêver, de partager.**

Cette action doit favoriser le rattachement de l'enfant au groupe dans le respect de l'individu.

L'éducatrice doit aménager, des coins de jeux adaptés à l'âge, aux intérêts et aux besoins des enfants.

Ces coins doivent permettre à l'enfant de communiquer avec lui-même et les autres et lui offrir la possibilité de développer sa vie intérieure.

8. Orientations pédagogiques

Hormis les valeurs institutionnelles présentées et une approche systémique, notre action pédagogique fait appel à l'intelligence de la situation.

La démarche pédagogique et ses actions s'articulent autour des besoins de l'enfant en partenariat avec les parents.

Le rôle de l'adulte consiste à répondre de manière adaptée au besoin de chaque enfant accueilli. L'adulte doit tenir compte de la personnalité de chacun tout en faisant respecter le cadre, les règles, les limites que nous avons posées pour la vie en collectivité dans l'institution.

Offrir un environnement chaleureux, sécurisant permet à l'enfant d'exprimer ses choix et ses oppositions.

Permettre à l'enfant d'explorer son environnement, de trouver ses limites, de se construire et d'aller vers une autonomie grandissante chaque jour.

Reconnaitre l'enfant à part entière dans ses découvertes de liberté, de respect et d'éthique.

- Démarche à suivre pour l'inscription d'un enfant dans l'association d'accueil de l'enfance d'Epalinges :
-
- Remplir une feuille d'inscription qui se trouve sur le site internet de l'AEE Epalinges. www.aee-epalinges.ch

- Envoyez l'inscription à la directrice générale pédagogique (DGP), celle-ci gère les listes des inscriptions de toutes les structures. Elle définit la structure en fonction de l'établissement scolaire de l'enfant,
- Pour les enfants qui fréquentent nos structures, un formulaire d'inscription est envoyé par la DGP au début janvier.

9. Confirmation d'inscription

La DGP transmet le formulaire d'inscription à la directrice de la structure d'accueil.

La feuille d'inscription comprend :

- Coordonnées du ou des parents
- Nom et date de naissance de l'enfant
- La fréquentation
- Date de début de placement souhaitée
- Groupe d'accueil de l'enfant

10. Les nouvelles inscriptions

La Direction de la structure contacte par téléphone les parents afin de mettre en place la suite du processus. Elle invite les parents à se rendre sur le site de l'association pour qu'ils puissent prendre connaissance du règlement des structures d'accueil parascolaire, du règlement tarifaire et des tarifs. Elle fixe un rendez-vous pour la signature du contrat.

11. Visite de l'UAPE

La directrice accueille au moins l'un des parents pour :

- Confirmer la fréquentation
- Passer en revue du règlement de l'UAPE, répondre aux questions des parents concernant l'accueil de l'enfant.
- Expliquer et présenter les lignes fondamentales du projet pédagogique.
- Visiter l'UAPE
- Signer le contrat.
- Une fois le contrat signé, la directrice transmet le dossier de l'enfant à la future référente.
- **Les enfants qui sont déjà dans la structure**, la directrice envoient le contrat aux parents pour confirmer la fréquentation définitive. Le parent doit remplir le contrat d'inscription et le renvoyer à la structure.

12. Adaptation des futurs écoliers qui fréquentent les structures préscolaires de L'AAEE

La directrice reçoit la liste des futurs écoliers par la DGP

La directrice prend contact avec les structures concernées, elle s'informe et vérifie le nombre d'enfants qui fréquenteront La Marelle.

L'équipe éducative du Jars'din et l'équipe éducative de la Marelle organisent des intégrations pour les enfants du jars'din.

La Marelle invite les parents et les enfants à une journée porte ouverte, cela va permettre aux éducatrices de créer un premier contact avec les parents

13. Adaptation pour les enfants venant de l'extérieur

L'intégration est un moment très important de rencontre et d'échange entre les parents, l'enfant et l'éducatrice de référence.

La référence doit créer un climat de confiance avec les parents et l'enfant.

La référence doit introduire l'enfant dans le groupe et auprès de ses collègues.

Le premier entretien se fait lors de l'inscription et une date est posée pour rencontrer sa référence.

14. Inscription pendant les vacances scolaires

Concernant la fréquentation des enfants pendant les périodes des vacances scolaires, il est impératif, pour l'organisation des UAPES de l'AAEE, de respecter le délai d'inscription fixé par la direction générale pédagogique, faute de quoi, l'enfant peut-être refuser pour ces périodes.

Pendant cette période de vacances, nous accueillons 48 enfants dans une structure UAPE de l'association.

15. Renforcer la qualité de notre action éducative.

Désirant, renforcer la qualité de notre action éducative et viser le professionnalisme, l'équipe éducative a mis en place des outils incontournables.

- **L'observation**
- **L'écoute**
- **La communication**
- **Les colloques**
- **Les débriefings**
- **Le temps hors enfants**
- **La formation**
- **Les bilans**

16.1 L'observation

Bases concernant l'observation

L'observation en milieu éducatif

Le milieu éducatif favorise le développement de l'être humain

Pour bien comprendre la nature de l'observation en milieu éducatif, il est essentiel de le situer à l'intérieur du processus éducatif.

Un processus éducatif s'articule autour de plusieurs étapes :

- ❖ L'observation
- ❖ La planification
- ❖ L'organisation
- ❖ L'intervention
- ❖ L'évaluation

Ce processus forme en quelque sorte une boucle continue qui recommence sans cesse et dont chaque élément est essentiel à la mise en place d'activités éducatives de qualité.

Les étapes

L'observation consiste à recueillir les données susceptibles d'aider l'éducatrice à assurer le bien-être et la sécurité de l'enfant, à favoriser son développement global.

La planification repose sur l'élaboration d'un plan d'action visant à répondre aux besoins de l'enfant et à stimuler son apprentissage

L'organisation suppose l'adaptation de l'environnement physique ainsi que la préparation du matériel nécessaire à la réalisation des activités et projets prévus, ou le soutien logistique apporté aux enfants lorsque ce sont eux qui créent des projets et des activités.

L'intervention consiste à agir directement ou indirectement auprès des enfants dans différentes situations afin d'assurer son bien-être et sa sécurité et de favoriser son développement global

L'évaluation constitue l'étape où l'éducatrice fait le bilan de ses interventions et des résultats obtenus tout en se fixant des nouvelles pistes d'observations.

Le rôle de l'éducatrice dans l'observation

- La nécessité d'observer les enfants
- L'observation ne se limite pas à décrire un comportement, c'est la mise en application de connaissances variées, l'adoption de certaines attitudes qui s'avèrent essentielles et le développement d'habiletés très diversifiées.

- L'éducatrice transfère ainsi les connaissances acquises à son milieu de travail, à s'engager dans un processus d'autoévaluation et à réaliser chacune des étapes de la démarche d'observation.
- C'est de l'observation que découlent tous les actes pédagogiques.
- Pour bien observer, il faut que l'éducatrice reste objective, c'est le point de départ d'une observation valable.

Les pièges à éviter

- Pour rester objective, s'autoévaluer en permanence. (Démarche réflexive et démarche de confrontation)
- Le manque de temps ou difficulté d'intégrer les observations dans les tâches courantes : Tout est question de planification et d'organisation. En planifiant ses observations à partir d'un plan, d'un guide, l'éducatrice se permet ainsi de déterminer la façon dont elle compte entreprendre ses observations. (Groupe d'âge, nombre d'enfants, horaire, local, méthodes les mieux adaptées, outils disponibles, etc.)
- Observer tous les enfants du groupe – pour une vue d'ensemble, se positionner correctement dans l'espace, utiliser tous ses sens, aménager si nécessaire l'espace de manière à faciliter l'observation, mise en place de règles de sécurité. (La vidéo peut être un de ces outils si les parents ont autorisé cette démarche.) L'éducatrice doit être attentive sur le plan sonore de rester à l'affût de ce qui se passe autour d'elle, ne doit pas tourner le dos aux enfants. Pour observer un enfant à table, l'éducatrice se placera légèrement de côté pour pouvoir observer le reste du groupe. Les observations extérieures se feront en bipartite avec la collègue directe afin de se partager les espaces ou les enfants à observer. Dans un parc, une promenade en forêt ou à l'extérieur de l'UAPE, il est essentiel de compter régulièrement le nombre d'enfants et s'assurer que tous sont à portée de vue.
- L'utilisation de tout le sens permet à l'éducatrice de maintenir une vue d'ensemble sur le groupe.

Les objets de l'observation peuvent être variés

Pour pouvoir élargir son point de vue, l'éducatrice doit centrer son attention sur différents objets d'observations. L'éducatrice observe à la fois, l'enfant, le groupe, elle-même, les parents, l'environnement physique, le milieu, le matériel, etc.

Les contenus de l'observation

L'éducatrice s'intéresse au développement global de l'enfant, mais également à son alimentation, son hygiène personnelle, son sommeil, sa santé, son bien-être psychologique (socioaffectives)

Comportement observable : s'endort 5 minutes après le début de la sieste (Sommeil)

Réaction observable :

A des rougeurs sur le ventre après avoir consommé du jus d'orange (alimentation santé)
Afin de favoriser le développement global de l'enfant, l'éducatrice observe les dimensions physiques et motrices, socioaffectives et morales, intellectuelles, cognitives ou langagières. Dans la réalité, toutes ces dimensions sont reliées et un comportement implique rarement une seule dimension.

Exemple : À première vue, l'enfant qui découpe un cœur dans du papier est dans la dimension physique et motrice de son développement. Toutefois, en observant l'enfant attentivement, l'éducatrice peut comprendre qu'il découpe ce cœur afin de l'offrir à quelqu'un. La dimension socioaffective est donc présente. De plus, l'enfant a-t-il exprimé ses sentiments verbalement ? La dimension langagière à ce moment en fera également partie.

Les habiletés et attitudes de l'observatrice

Les habiletés nécessaires à l'observation sont nombreuses et elles exigent un certain entraînement. Elles impliquent entre autres, plusieurs formes de discrimination et de mémoires sensorielles, la concentration, l'attention et la capacité d'analyse.
Du côté des attitudes, l'éducatrice doit se montrer curieuse, ouverte, capable de collaboration et d'entraide et respectueuse à l'égard des autres. Ces attitudes sont essentielles pour tenir compte des ressources de chacun des membres d'une équipe de travail. De plus, elles facilitent les échanges au moment où l'éducatrice doit confronter les résultats de ses observations à ceux d'autres personnes (collègues, parents ou intervenants).

Quelques définitions

La discrimination (action de distinguer ou de différencier) : Visuelle, auditive, olfactive, tactile et gustative.

La mémorisation (action de se souvenir ou de conserver de l'information visuelle, auditive, olfactive, gustative et tactile)

La concentration (capacité de demeurer attentif)

L'ouverture (capacité de percevoir les choses ou les événements sans porter de jugements)

Le respect (capacité de prendre en considération le point de vue de l'autre)

Pour les observations, il existe différents types de jugements

Un jugement est un acte de pensée par lequel on affirme ou l'on nie quelque chose. C'est aussi un énoncé ou une partie d'énoncé, écrit ou oral qui exprime le résultat d'un acte de pensée.

Blackburn (1996) distingue trois types de jugements correspondants à des opérations mentales différentes :

Le jugement de fait (jugement d'observation)

Le jugement de valeur (jugement évaluateur)

Le jugement de recommandation (jugement de prescripteur)

Toutes ces formes de jugements interviennent à 'une ou l'autre des étapes de la démarche d'observation. Il est important de bien distinguer leurs différences.

Prises de note

Observer sans prendre de note, c'est courir le risque d'oublier des données essentielles. La nature du métier de l'éducatrice fait en sorte qu'elle dispose de peu de temps pour prendre des notes, cependant, avoir un carnet sur soi, permet de noter immédiatement les informations ou les observations qu'elle souhaite retenir.

Plusieurs méthodes d'observation sont à notre disposition

L'observation libre appelée observation générale

L'observation systématique (planification)

L'observation participante et non participante

L'observation continue consiste à déterminer une période d'observation et à enregistrer toutes les apparitions du comportement cible au cours d'une période

- ❖ L'observation par échantillonnage
- ❖ L'auto-observation
- ❖ L'observation par les pairs
- ❖ L'observation assistée
- ❖ L'observation directe
- ❖ L'observation indirecte
- ❖ L'observation provoquée
- ❖ L'observation ouverte et l'observation clandestine

Observation

- L'observation permet de connaître l'enfant. C'est la base de notre métier pour pouvoir ensuite poser des hypothèses de compréhension et agir, intervenir auprès des enfants, avec les enfants ou proposer un cadre spécifique.
- L'observation permet de connaître l'enfant, son développement psychique et physique.
- L'observation permet de déceler d'éventuels problèmes.
- L'observation permet de comprendre et de communiquer des informations aux parents.
- L'observation permet de dépister un dysfonctionnement physique ou psychique chez l'enfant.
- Observation passive.
- Une observation passive consiste à une action vigilante, constante et objective qui permet à l'éducatrice de pouvoir anticiper, préparer, agir avec efficacité auprès des parents.

- C'est un moyen de compréhension d'une situation donnée à un moment donné.
- L'éducatrice se met en retrait du groupe et observe l'enfant en question et écrit ce qu'elle observe.
- Une observation passive consiste surtout à voir les interactions entre les enfants, leur évolution, leur participation aux activités.
- Observation active
- °L'éducatrice fixe un objectif précis et elle est en interaction avec l'enfant afin d'établir un bilan.

16.2 L'écoute

L'écoute est une exigence fondamentale, elle demande une attention libre, une disponibilité à recevoir, à laisser venir à soi.

Sans une bonne capacité d'écoute, nous ne pouvons pas développer des échanges de qualités.

Cet outil permet de montrer l'importance qu'à l'individu, de s'intéresser à lui, de reconnaître sa réalité pour répondre avec plus de justesse et de professionnalisme.

L'écoute active permet de réunir toutes les informations, de clarifier, de reformuler et de s'acquitter pour être sûr d'avoir bien saisi les propos. Attention, il est important d'écouter ce que le corps et les émotions transmettent.

Comment être en écoute active :

- Exclure les idées préconçues et toute tentative d'interruption
- Adopter une attitude physique disponible
- Laisser autrui s'exprimer sans l'interrompre
- Le questionner avec des questions ouvertes
- L'inciter à préciser ses pensées lorsqu'elles sont trop générales
- Lui donner de nombreux signes visuels et verbaux d'intérêt
- Reformuler ses propos avec ses propres termes
- Pratiquer des silences
- Témoigner de l'empathie
- Rester neutre et bienveillante

L'écoute active permet d'établir un lien de confiance rapide. Elle offre un espace neutre où les mots, les émotions, les sentiments peuvent être déposés sans influence d'interprétations.

L'adulte doit créer un climat d'écoute avec une attitude bienveillante.

- Juger
- Consoler
- Conseiller

- Recommander

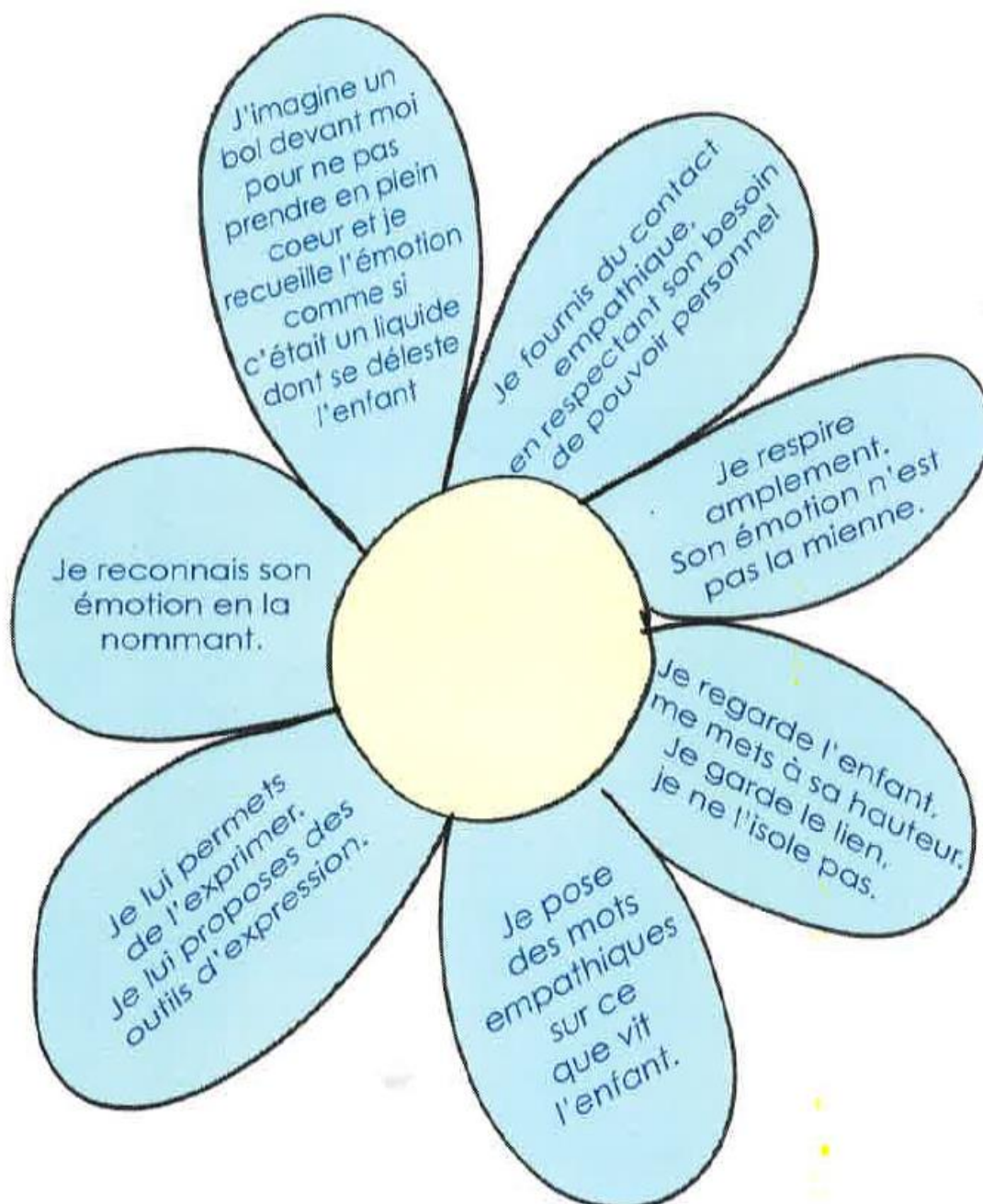
Ne sont pas de l'écoute, elle ne permet pas à l'autre la possibilité d'exciter, de se sentir vivant, de pouvoir faire confiance à son discernement et permettre d'apprendre à trouver l'autonomie

Quand on exprime /Émotion, on s'en libère ! (Extrait du cours « les ateliers Filliozat »)

Quand ni l'action, ni la décharge, ne sont possibles, l'émotion est refoulée, le corps reste en tension, le corps est sous stress, ce qui va entraîner des désordres psychosomatiques (les symptômes).

L'influx nerveux envoyé par le système nerveux autonome pour déclencher les larmes entraîne en même temps la production d'antalgiques naturels qui réduisent la douleur. C'est ainsi que les larmes nous aident à gérer nos émotions les plus douloureuses.

Les larmes sont une manifestation du système parasympathique. En pleurant, l'enfant se relâche, son système nerveux procède au retour au calme.



Quand	Émotion	Fonction
Danger Inconnu + Impuissance	PEUR ANXIETE TERREUR	Assurer sa survie Anticiper, se préparer Se figer, se soumettre, sensibiliser
Frustration Domage – Blessure + Impuissance	COLÈRE RAGE	Restaurer son intégrité, établir ses limites, ses frontières, rétablir l'harmonie Libérer un trop-plein de tension
Séparation Perte + Impuissance	TRISTESSE DOULEUR	Accepter, faire le deuil Lâcher laisser partir
Connexion Succès Se sentir vivre Liberté	JOIE	Réunir Favoriser l'apprentissage Donner sens et direction dans la vie
Injustice Viol	DEGOUT	Restaurer la justice Avoir conscience de ses valeurs Rejeter, se purifier
Intimité	AMOUR	Se sentir relié Nourrir l'attachement Réguler le stress
Humiliation Secret Rejet, exclusion	HONTE	Éviter de blesser autrui, Invite à la réparation Pour être accepté dans le groupe social

Suite (extrait du cours « les ateliers Filliozat »)

16.3 La communication

La communication est l'ensemble des interactions avec autrui qui transmet des informations. La communication concerne tout ce qui se passe lorsqu'un individu entre en interaction. Nous avons distingué deux manières de communiquer.



- **Le verbal** se distingue par le choix des mots et par la qualité de la voix qui sera différente selon la situation.
- **Le non verbal**, le corps sont un précieux indicateur. Nos gestes, nos postures, nos mimiques, notre façon d'être donnent des informations essentielles.

La communication est la base de tout rapport avec l'autre, elle est un outil très important pour l'accueil des enfants et de leur famille. Elle est aussi essentielle pour une bonne cohésion d'équipe. Notre travail est basé sur des liens de confiance et de respect mutuel à travers des échanges.

L'essentiel dans la communication est de rejoindre l'autre dans son ressenti et de nourrir la relation :

- Témoigner sa souffrance ou sa joie
- Reformuler ce que l'autre ressent
- Reconnaître ce que l'enfant vit
- Reconnaître l'enfant dans son étape de vie
- Tisser un lien dans les besoins de l'autre

Nous cherchons à développer cette compétence, car l'équipe éducative est consciente de l'importance de la communication avec les enfants, les parents, les collègues et les membres extérieurs.

Nous avons instauré un dialogue permanent entre l'UAPE et l'école pour permettre à chacun de profiter des compétences de l'autre et de découvrir un regard spécifique que l'enseignante porte à l'enfant. Nous sommes aussi amenés à collaborer avec d'autres professionnels lors de réseau (psychologue, logopédiste...).

Le partenariat avec chaque corps de métier permet d'affiner les besoins de l'enfant et de la famille.

16.4 Les colloques

Définition : temps accorder aux éducatrices, ayant comme objectif la mise en commun dans le but de travailler dans le même sens, de se fixer des objectifs communs, d'aller vers une cohérence d'équipe.

C'est un point de ressource hors présence des enfants où chacun a le droit à la parole. Le colloque permet des décisions d'équipe, il permet de s'arrêter d'une manière plus formelle et plus approfondie. Chaque équipe doit adhérer à la décision pour pouvoir en être porteur.

Le colloque d'équipe se base sur une estime mutuelle et une véritable discussion, il se construit au fil de temps à travers les échanges et des projets (schul, n°124,2006. P.9)

Les colloques sont également essentiels pour la partie organisationnelle et sa cohérence. Si tout est organisé et planifié, préparer et poser cela permet aux éducatrices d'être plus disponibles avec les enfants.

Les colloques s'effectuent 1 fois par semaine de 10h à 11h30.

Toute l'équipe éducative de la Marelle est présente pour les colloques.

° un colloque institutionnel est planifier deux fois par mois et un colloque par groupe deux fois par mois

Durant les colloques, nous traitons divers sujet, tels que :

- Informations
- Organisation au sein de la structure
- Décisions
- Réflexions sur le projet pédagogique et son application
- Les observations sur divers enfants
- Les entretiens avec les parents
- Éventuellement des tensions existant au sein de l'équipe éducative
- Des projets communs
- Les fêtes
- Préparation aux réunions de parents

Le but

Trouver un terrain d'entente pour une cohérence d'équipe qui s'inscrit dans notre projet pédagogique, pour le confort, le bien-être de chaque enfant accueilli.

16.5 Les débriefings

Définition : Réunion d'un groupe pour faire le point, le bilan d'évaluation dans le cadre d'une équipe ayant pris part à l'évènement.

Le débriefing permet de transmettre aux collègues des évènements qui sont produits le matin et de prendre des décisions organisationnelles ou éducatives en équipe.

16.6 Le temps de travail hors enfants

° chaque éducatrice a un quota d'heures hors enfants qui est égal au 10% de son temps de travail. Les heures hors enfants doivent être faites dans le courant de l'année civile et ne peuvent être dépassées.

Les 10% sont répartis :

1h30 de colloque hebdomadaire, les heures restantes sont des périodes de travail utilisées pour :

- Observation des enfants
- Préparation d'un bilan (1h.)
- Entretien avec les parents (1h)

- Entretien individuel avec la responsable.
- Bilan de stage préalable (2h env.)
- Fête de Noël. (4h)
- Fête de l'été. (4h)
- Réunion des parents. (4h. avec la préparation)
- Préparation du suivi d'un/e stagiaire ou apprenti/e
- Tâches pour des nettoyages
- Décoration
- Préparation de bricolages

Il est important de bien relever les heures hors enfants et la raison, la direction vérifie régulièrement le contenu des heures.

Les heures supplémentaires

° les heures supplémentaires sont uniquement lorsque l'éducatrice remplace une des collègues. Il est important de bien noter (sur la feuille remplacement-vacances) la raison du remplacement. Les heures supplémentaires doivent être récupérées avant la fin mars de l'année suivante.

16.7 La formation

La formation est proposée, valorisée pour chaque employée. Elle favorise la dynamique réflexible au sein de la structure et permet de réévaluer nos pratiques et de la faire évoluer. La Marelle accueille des apprenties, des éducatrices en emploi et des stagiaires. Le suivi de la formation est assuré par du personnel formé en tant que praticienne-formateur ou ayant suivi des cours de formateur en entreprise.

16.8 Le bilan

Un bilan annuel individuel pour chacune des membres de l'équipe est fixé par la direction. À travers ce bilan, l'éducatrice est amenée à analyser et à évaluer sa pratique professionnelle. L'évaluation a pour objectif d'amener à s'interroger sur le savoir-faire et le savoir-être et de faire ressortir les points forts et les points à travailler de l'éducatrice. Le bilan permet à l'éducatrice d'établir une perspective d'évolution, de partager ses besoins et son désir de formation.

L'équipe dresse régulièrement un bilan des activités. Ce bilan permet de faire le point sur la participation des enfants et de la pertinence de la planification.

17 Le rôle de l'éducatrice de référence

17.1 Définition

La référente : désigne celle qui sert de modèle dans une situation ou action donnée.
La désignation institutionnelle d'une référente est une personne en particulier attentive à l'enfant et à la famille.

Le but principal de la référente est toujours de comprendre l'enfant et de répondre à ses besoins.

17.2 La fonction de référente :

- Elle favorise pour chaque enfant la continuité et la cohérence de l'accompagnement.
- Elle est un point d'ancrage pour l'enfant et sa famille.
- Elle crée une relation de confiance, de ressource et de repère pour l'enfant et sa famille.
- Elle observe plus précisément l'enfant dont elle est référente.
- Elle est attentive à l'enfant, elle fait le lien entre la famille et la vie sociale dans la structure.
- Elle collabore avec les enseignantes.
- Elle est amenée à aller chercher des informations auprès des enseignantes ou du personnel médical ou autres, en accord avec les parents.
- Elle avise le parent si quelque chose de particulier est soulevé en rapport à l'enfant.

L'éducatrice de référence doit rendre compte de son travail à l'équipe, elle doit interpeller l'équipe, elle est sans cesse en lien avec l'équipe et le parent.

Toute l'équipe est présente autour de l'enfant et dispose du même degré d'information en rapport à l'enfant. Les parents sont invités à s'adresser à l'une ou l'autre des éducatrices qui vont retransmettre l'information à l'équipe et à la référente.

Elle est amenée à faire des entretiens avec les familles pour mieux connaître l'enfant et éclaircir certaines situations.

La professionnelle doit être consciente de ce dont elle est porteuse, elle a son vécu, son histoire personnelle et ses valeurs. Qu'est-ce que l'éducatrice va projeter de sa propre enfance et de ses relations familiales. Il est important de pouvoir repérer, quel sentiment va-t-elle projeter sur lui et à quoi l'enfant va s'identifier ?

Il est important de repérer ses mouvements transférentiels et contre-transférentiels pour pouvoir accompagner l'enfant.

17.3 Déroulement de la pratique

L'éducatrice de référence doit tenir un dossier sur chaque enfant de référence. On trouve dans ce dossier :

- Des observations régulières
- Des situations spécifiques que l'enfant peut vivre
- Toutes informations importantes concernant l'enfant
- Le travail mis en place en collaboration avec l'équipe éducative pour des situations particulières
- Retour d'un entretien
- La référente contact régulièrement les parents, si l'enfant fréquente la Marelle que le midi.

17.4 Administration

L'éducatrice de référence est responsable :

- Du dossier de l'enfant
- De la fréquentation de l'enfant sur la grille de facturation
- Des changements de fréquentation en courant d'année

17.3 Adaptation/ intégration (créer le lien dès le début de La Marelle) :

Pour la 1^{er} primaire :

- Premier contact avec les parents lors de la réunion organisée en juin.
- La référente se présente aux parents.
- La référente crée un lien de confiance avec l'enfant.
- Pour permettre le lien de confiance, la référente doit faire des observations sur l'enfant connaître ses besoins.
- Porte ouverte en août pour les parents et les enfants.
- Montrer à l'enfant l'image du groupe sur le dossier, point de repère lors de la sortie d'école

Intégration des 2^{es} primaire dans le groupe 3^e primaire :

- Durant le mois de juin, 12 enfants des 2^{es} sont invités à prendre le repas avec les 3^{es} pour permettre aux enfants de faire connaissance avec les éducatrices du groupe.
- Nommer l'éducatrice de référence et transmettre aux parents.

Intégrations des enfants venant d'une autre structure UAPE :

- Porte ouverte en août pour les enfants et les parents.
- Lors de cette porte ouverte, présentations aux parents et aux enfants de la référente.
- Montrer à l'enfant l'image du groupe sur le dossier, point de repère lors de la sortie d'école.

Adaptation des enfants qui intègrent les groupes de la Marelle (2^e, 3^e et 4^e primaire)

- Premier contact lors de la signature du contrat avec la direction/ présentation des lieux et information de nos valeurs institutionnelles.
- Porte ouverte en août pour les enfants et les parents.
- Lors de cette porte ouverte, présentations aux parents et aux enfants de la référente.
- Montrer à l'enfant l'image du groupe sur le dossier, point de repère lors de la sortie d'école.

Passage des 4èms p. à la Courte-Echelle :

- Préparer les enfants à leur départ et au changement de structure. (En parler)
- Transmettre les dossiers des enfants
- Transmettre les attestations médicales.
- Rencontrer une éducatrice de la Courte-Echelle pour échanger sur des enfants particuliers.

18 Esprit d'équipe

Être une équipe de professionnels de l'enfance, c'est de s'inscrire dans un travail commun, une démarche commune où les valeurs éducatives ont un sens commun et où l'on n'hésite pas à s'interroger sur ce que l'on construit tous les jours auprès des enfants. (Schul. n°107.p.9).

L'enfant a besoin de la stabilité d'une équipe pour trouver ses repères et se sentir en sécurité. La stabilité d'une équipe et leur cohérence permet à l'enfant de se construire et d'être rassuré.

Pour avoir un bon esprit d'équipe, il faut :

- De la communication.
- Du respect.
- Pas de jugement de valeur.
- Du dialogue.

Être positif.

18.1 Comment se donner les moyens pour mettre ces points en pratique :

- ❖ Ne pas régler les conflits devant les enfants.
- ❖ Demander à se faire remplacer momentanément pour régler rapidement le conflit
- ❖ Se donner le droit « d'oser dire ».
- ❖ S'adresser directement vers la personne concernée.
- ❖ En disant à la personne concernée qu'on veut lui parler, être attentive au ton qu'on y met,
- ❖ S'exprimer en utilisant le JE.
- ❖ Se sentir entendue lorsque l'on quitte le groupe pour des raisons de santé ou privé.

- ❖ Il est important de passer le relais lors d'une relation difficile avec un enfant.
- ❖ En arrivant dans la structure, il est important de prendre le temps de dire BONJOUR à tout le monde et de dire AUREVOIR lorsqu'on part.
- ❖ Analyser en équipe, aide à se sentir moins seul face à une situation difficile avec un enfant.
- ❖ Être positive face à son travail, mais ça ne veut pas forcément dire être de bonnes humeurs. Il est important de communiquer pour que le travail se passe le mieux possible.
- ❖ Ne pas parler de ses problèmes personnels devant les enfants, choisir un moment adéquat pour le faire.
- ❖ LA TOLÉRANCE c'est respecter la manière de penser de l'autre, sa manière d'agir, la liberté...
- ❖ Je fais partie d'une institution pour travailler et non pour y passer un examen ou juste pour gagner de l'argent.
- ❖ Accepter l'autre avec ses différences.
- ❖ POUR ÉVITER LE JUGEMENT DE VALEUR, il est judicieux de ramener à soi en essayant de comprendre pourquoi cette personne a réagi de cette manière.
- ❖ Se remettre régulièrement en question.
- ❖ Avoir une dynamique de groupe.
- ❖ Savoir se lâcher de temps en temps.
- ❖ Transmettre les informations importantes discutées au colloque.
- ❖ Prendre le temps de lire les informations discutées dans le classeur de colloque

La cohérence d'une équipe dépend d'une bonne circulation des informations, chaque éducatrice est garante de cette transmission.

Les informations doivent être faites systématiquement soit lors de colloque ou lors des moments informels, elles peuvent être transmises par écrit dans le cahier des transmissions ou dans l'agenda du groupe.

Chaque éducatrice a une personnalité différente et cela est riche, si l'équipe se sent en confiance pour pouvoir exprimer lors de colloque, mais, aussi lorsque c'est possible durant la journée, leur questionnement, leur désaccord, leur manière de faire, les informations, leur soutien.

19 Chartre d'équipe.

Cette charte est issue d'une réflexion pédagogique et d'un travail commun de l'équipe éducative de la Marelle. Toute personne qui travaille à la Marelle s'affilie à cette charte et contribue à ce que son contenu soit cohérent avec sa propre pratique.

Définition :

La chartre est un référentiel de comportements et d'engagements réciproques entre différents membres du groupe.

Le respect

Le respect dans une équipe permet d'éviter des conflits qui peuvent nuire à la collaboration.

Le respect de l'autre consiste :

- Avoir une écoute de l'autre
- Pas de jugement (respecter l'autre dans sa personnalité)
- Ne pas régler les conflits devant les enfants
- Communiquer avec l'autre pour mieux comprendre ses gestes, ses mots... Être attentif au ton que l'on y met.
- Ne pas accuser l'autre
- Parler en « je »
- Éviter de parler de l'autre de façon négative
- Avoir de la tolérance, c'est respecter l'autre dans sa manière de penser, sa manière d'agir, la liberté...
- Pouvoir et oser dire les choses
- S'adresser directement à la personne concernée

La communication

Informations verbales et écrites dans un cahier de bord. Les informations peuvent être d'ordres pratiques ou des observations.

Comment utiliser ses informations ?

Informations l'autre de nouvelles situations même celles qui nous paraissent le moins importantes

Rôle et fonction

Répartition des tâches : chacun doit être clair sur les tâches journalières qui lui reviennent.

Possibilité de déléguer

Relais au sein de l'équipe

Il est important de passer le relais lors d'une relation difficile avec un enfant. Chaque éducatrice en relation avec les enfants doit faire un travail sur soi-même et mettre de la distance avec son vécu personnel. L'outil principal de l'éducatrice étant sa propre personne. Elle doit être conscient de ses limites (ses émotions, ses réactions, son état).

L'éducatrice qui se sent envahie par ses émotions doit passer le relais à sa collègue pour lui permettre de trouver une attitude professionnelle et de revenir auprès de l'enfant pour terminer la situation.

Se sentir entendu lorsque l'on quitte un groupe pour des raisons de santé ou privé

Si l'équipe a des inquiétudes concernant un enfant ou une situation, elle doit en parler lors du colloque ou un moment où nous pouvons nous éloigner, mais en aucun cas devant l'enfant

Cohésion, cohérence d'équipe

Identifier les relations qui excitent entre les membres de l'équipe.
Partager nos compétences et s'accorder sur la manière de procéder lors de colloques face à une problématique, prendre des décisions et les mettre en pratique de suite.
Analyser en équipe, aide à se sentir moins seul face à une situation difficile avec un enfant.
Avoir le même discours lors de retransmissions aux parents.

La dynamique d'équipe

Convivialité (dire bonjour le matin, au revoir en partant)
Être positif face à son travail, mais, ça ne veut pas forcément dire, être de bonne humeur, mais il est important de le communiquer pour que le travail se passe le mieux possible.
Avoir de l'humour

Le rôle de l'éducatrice de référence

Dans ce document, l'emploi du féminin et du singulier pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

Définition

La référente : désigne celle qui sert de modèle dans une situation ou action donnée.

La désignation institutionnelle d'une référente est une personne en particulier attentive à l'enfant et à la famille.

Le but principal de la référente est toujours de comprendre l'enfant et de répondre à ses besoins.

20 Relation parent-enfant-équipe

L'enfant est un être d'appartenance et de liens, accueillir un enfant c'est donc prendre en compte la famille. Il est essentiel qu'une collaboration s'instaure entre les parents et l'équipe éducative en renforçant les liens. C'est dans ce but que l'équipe éducative met de l'importance à créer une relation constructive et vivante avec les familles. L'éducatrice veille à créer un climat de confiance en prenant du temps avec les parents et en ayant un dialogue respectueux et utile lors de l'arrivée et du départ des parents. Une place leur est accordée dans la structure lors de séances d'informations, des entretiens individualisés ou lors des manifestations festives.

21 Les transmissions aux parents

Les transmissions se font de manière générale avec une explication détaillée du déroulement de la journée de l'enfant, de ses difficultés, des rapports avec ses pairs, ou de ses tristesses.

L'équipe éducative a mis en place une feuille de transmission détaillée pour chaque enfant des 1^{res} et 2^{èmes} primaires, (repas, sieste, activités, médicaments).

Les enfants qui viennent pour le repas de midi uniquement, la référente de l'enfant appelle régulièrement les parents pour les mettre au courant de ce que vit leur enfant à la Marelle

22 Plainte des parents

En cas de litige ou d'un conflit entre les parents et l'équipe éducative. Les éducatrices doivent le signaler à la directrice, si elle ne peut pas régler le cas au sein de la structure, il sera soumis à la directrice générale pédagogique et si nécessaire à la protection de la jeunesse.

23 Moment type de la journée

23.1 Groupe 1 (1^{re} et 2^e année primaire)

6h45

- Aérer la salle
- Descendre les chaises dans la salle, mettre en place les escabeaux
- Mettre en place le petit déjeuner
- Sortir l'agenda et le cahier de transmission
- Préparer les feuilles de présence et repas et noter le nombre d'enfants pour les repas (vérifier les absences ou dépannages dans l'agenda)
- Le lundi, sortir et afficher les feuilles du menu et du goûter
- Charger le natel, si nécessaire.

7h

Accueille les enfants dans leur salle pour le petit déjeuner. Mettre en place le petit déjeuner sur une table.

Les enfants se servent seuls.

La personne qui fait l'ouverture débarrasse le chariot.

8h00

Commande des repas par Pascale ou Gwendoline

8h10

Les enfants commencent à ranger les jeux, passent aux toilettes et vont se préparer pour l'école.

8h15

Habillage vestiaire

8h25 : Départ à l'école

8h30 : 1^{ère} sonnerie

En début d'année, les 2^{èmes} primaires se rendent directement en classe et les 1^{ères} primaires sont accompagnés par les éducatrices jusque dans la classe.

Après les vacances d'octobre, les enfants de la 1^{ère} primaire se rendent directement dans la classe.

8h35/9h : 2e sonnerie

Les éducatrices retournent à la Marelle et elles font la mise en place des tables pour le repas.

Préparation du chariot pour desservir

11h30

S'asseoir pour débriefer et noter les informations importantes dans le cahier de transmission.

11h50 : Départ pour l'école, accueillir les enfants devant les classes.

- Jusqu'aux vacances d'automne, les éducatrices vont chercher les 1^{ères} années dans la classe et les 2^{èmes} années sont accueillies à l'extérieur.
- Après les vacances d'octobre, une éducatrice prend en charge la liste des enfants et coche leur présence à l'extérieur, une éducatrice et l'apprentie encadrent les enfants.

Le groupe 1 est le premier groupe à se rendre à La Marelle.

12h10 : arrivé à la Marelle

Les enfants se déshabillent en accrochant soigneusement leurs affaires sur leur crochet, mettent leurs pantoufles et attendent devant les escaliers.

Le groupe passe aux toilettes, se lavent les mains et les enfants se mettent à table. Ils se servent seuls sous le regard d'une éducatrice. Le repas terminé les enfants débarrassent la table

Fin du repas

Les enfants nettoient leur place, passent la balayette, se lavent les mains dans le bol prévu puis ils vont jouer.

Pour le brossage des dents, les éducatrices les appellent deux par deux, ils mettent eux-mêmes le dentifrice avec l'accompagnement de l'éducatrice si besoin.

13h30 :

Les enfants qui vont à l'école rangent les jeux, passent aux toilettes et vont au vestiaire, se préparer.

Les enfants qui retournent à l'école doivent aller à l'extérieur au moins 20 min avant la sonnerie.

13h50: 1ère sonnerie

14h: 2e sonnerie

14h : Temps de repos

Les 1^{ers} primaires ont un temps de repos de trois quarts d'heure et les 2^{èmes} primaire de trente minutes avec un livre ou un CD d'histoire.

Les enfants qui se réveillent vont dans la salle du groupe 4. Les autres peuvent dormir jusqu'à 15h15 puis une éducatrice vient les réveiller.

14h30 : Préparation du goûter sur le chariot

15h35 :

Sonnerie, une éducatrice accueillent les enfants à la sortie de l'école. Le mardi on récupère les 1P devant leur salle jusqu'au vacances d'octobre

Après l'école on reste un moment dans la cour.

15h50 :

Retour à la Marelle pour le goûter. Les enfants se déshabillent, passent aux toilettes, se lavent les mains puis vont à table.

16h : Le goûter.

- Les fruits sont coupés à table
- Mettre la vaisselle du goûter dans le monte plats

16h30 à 18h20

Jeux libres, ateliers ...

Il est important que les enfants sortent au moins 20 min par jour.

17h30 : Rangement de la vaisselle

La personne qui ferme doit accomplir les tâches suivantes :

- Vider la bouilloire et la machine à café
- Classer les feuilles de présence dans le classeur correspondant,
- Ranger l'agenda et le cahier de transmission.
- Fermée à clé la porte de secours.
- Vérifier que tous les stores sont en haut
- Éteindre la lumière, salle principale
- Fermée à clé la porte principale
- Vérifier le portable soit charger
- Pain mis au congélateur

23.2 Groupe 2 (2e et 3e année primaire)

6h45 à 7h50 :

- Aérer la salle
- Enclencher le lave-vaisselle

- Descendre les chaises des tables.

7h00 à 8h00 : Accueil des enfants + Petit déjeuner.

Petit déjeuner :

- Installation du petit déjeuner
- Vaisselle sur le chariot
- Installer la nourriture sur la table (Céréales, cacao, confiture, pain...)
- L'EDE s'installe à table avec les enfants.
- Fin du déjeuner les enfants vont seuls se brosse les dents (sauf les premières semaines)

8h00 : Faire la préparation de la commande concordance et transmettre l'information l'éducatrice.

8h10 : Rangements des jeux puis vestiaire pour aller à l'école.

8h20 : départ pour l'école

8h30 : 1^{ère} sonnerie

8h35 : 2^{ème} sonnerie

8h35 à 9h00 : retour à la marelle

- Faire la vaisselle petit déjeuner et la ranger/ selon la liste des tâches
- Mettre la table :
- Mettre les assiettes sur le bar
- Verres et couvert sur les tables

11h30 : s'asseoir et débriefer les informations importantes PV dans le cahier de communication

11h55 : Rendez-vous dans la cour.

Les enfants viennent nous dire bonjour, une éducatrice est devant la porte avec la liste des enfants et 1une éducatrice avec la pharmacie dans la cour de l'école

12h10 : Départ de la cour :

Les adultes font retentir une sonnerie (les grelots) pour regrouper le groupe 2 à côté de la marelle vers le banc sous le couvert. (2e groupe qui part juste après le groupe 1 (1-2p)

12h15-20 : arrivé à la marelle

- Une éducatrice avec les enfants au vestiaire, laver les mains et toilettes. Une éducatrice accueil les enfants dans la salle, les invites à prendre la place et l'éducatrice prépare les thermoport
- Bonne convivialité, si ça ne va pas les enfants sont au courant qu'ils risquent d'être déplacés.

Repas du midi :

- L'éducatrice effectue une assiette témoin pour les enfants
- Les enfants doivent impérativement tout goûter.
- 1^{er} service : une éducatrice se met près des plats et une éducatrice reste assise avec les enfants. Les enfants vont seuls et se servent seuls, pas plus de deux enfants par table à la fois, les deux premiers enfants sont choisis par l'éducatrice (en attente de plus de réflexion, restant ouvert aux propositions des enfants), lorsqu'un enfant revient s'asseoir, il choisit un enfant à sa table qui peut prendre sa place pour le service.
- 2^{ème} service : les enfants ont le droit de se resservir une fois des féculents, pour les légumes à satiété, les enfants sont libres d'aller au deuxième service seul, à condition que le premier service se soit terminé (que tous les enfants + l'éducatrice soit servie)
- Dessert : un seul service de dessert (à l'exception des fruits, ne prend pas en compte les salades de fruits) pour le dessert pas plus de deux enfants par table au service.
- Les enfants débarrassent leurs couverts dans le bac (rempli d'eau et de savon) prévu à cet effet sur le chariot du groupe. Les Assiettes, bols, verres, et pots d'eau doivent être déposés sur le chariot.
- Chef de table : le chef de table s'occupe de remplir le pot d'eau sur la table, une fois que tous les enfants ont quitté la table, il vérifie que tout est propre. (La table et le sol)

- Après le repas : le brossage de dents
- Une éducatrice avec huit enfants (en premier Groupe 2 et ensuite Groupe 3)

- Jusqu'à 13h40 :
 - Jeux libres ou activité extérieure... (au moins 1 groupe dehors , pendant minimum 20 minutes, par tous les temps excepté temps pluvieux) (Gwendoline sort les jeudis et Angela rester dedans sauf si nous sommes tous dehors)

13h45 : Rangements et départ pour l'école

Pour les mardis : l'éducatrice en continu reste avec les 2^{ème} primaire, l'éducatrice qui effectue le coupé emmène les enfants à l'école.

13h55: 1ère sonnerie

14h00: 2ème sonnerie

14h00 à 15h15 : Selon les horaires des EDE, temps mis à disposition pour :

- Aider la personne de l'intendance si besoin
- Tâches déterminées pour le groupe (Lessive, courses, panneau, préparation de thèmes et activités de l'après-midi, etc.)
- Travail de réflexion

Mardi après-midi présence des 2P (activités calmes)

Préparation du goûter s'il est pris à l'intérieur.

- Verre et pot sur le chariot
- Fruits + suite du goûter sur une table.

15h15 : Organisation de l'après-midi, débriefing, Activités prévues ...

15h35 : 1re sonnerie

Rendez-vous dans la cour, les enfants viennent nous dire bonjour, 1 adulte devant la porte avec la liste des enfants et une éducatrice avec la pharmacie dans la cour de l'école.

16h30 : Goûter s'effectue dehors ou dedans selon le temps.

- Goûter : dedans
- Une éducatrice avec les enfants (vestiaire, passent toilettes et laver les mains qui se positionnera à table avec les enfants pendant le goûter
- Une éducatrice à la table des fruits et du goûter.
- Projet Pictogramme : 1 enfant par table fait le service pour toute la table, pour le service des fruits. (Table avec des fruits avec une EDE.
- Pour la suite du goûter, les enfants peuvent venir chercher 2 par table leur collation.

Fin du goûter : Chaque enfant débarrasse et lave sa place, et met sa vaisselle sur le chariot.

Dès 16h30- 18h00 :

Atelier, Jeux libre, Sortie ...

18h00 :

Rangements des jeux + Classement des papiers (coloriage, feuille brouillon ...)

Dès 18h00 :

Les enfants : sont invités à trouver un jeu calme (ex : livre, dessin, coloriage ...)

EDE : prépare les papiers administratifs pour le lendemain,

18h30 : Fermeture

- Lever les stores
- Fermer toutes les portes à clé.
- Vérifier la batterie du téléphone du groupe, le charger si nécessaire.

23.3 Groupe 3 (3e année primaire)

6h45 à 7h50 : Déjeuner

- La personne qui fait l'ouverture aère la salle et allume le lave-vaisselle.
- Elle prépare le petit déjeuner et met sur la table : assiettes, verres, couteaux, cuillères ainsi que le pain (coupé par l'adulte), biscottes (si pas de pain), céréales, beurre, confitures, miel, lait, cacao, jus de fruits et yaourts (si disponible), les enfants se servent eux-mêmes et un adulte les accompagne durant ce moment.
- Les enfants qui ne veulent pas déjeuner jouent librement au coin-jeux, accompagnés d'un adulte.

8h00 :

- Fin du petit déjeuner. Les enfants se brossent les dents.
- Commande des repas par Pascale ou Gwendoline

8h10 :

- Rangements des jeux
- Les enfants se préparent pour aller à l'école

8h20 : Départ pour l'école

8h30 : 1^{ère} sonnerie.

8h35 : 2^{ème} sonnerie.

Retour à la marelle

- Faire la vaisselle petit déjeuner et la ranger/ selon la liste des tâches
- Mettre la table
- Préparer le chariot

11 h30 : S'asseoir et débriefer les informations importantes PV dans le cahier de communication

Ne pas oublier le sac avec la liste des enfants, pharmacie et téléphone

11h50 : Rendez-vous dans la cour.

Les enfants viennent nous dire bonjour, une éducatrice devant la porte avec la liste des enfants et une éducatrice avec la pharmacie dans la cour de l'école

12h10 : Arrivée à la Marelle

- Le groupe 3 rentre après le groupe 1 et 2.
- Les enfants enlèvent leur veste et leur chaussure, mettent leur pantoufle, passent aux toilettes, se lavent les mains accompagner d'un adulte.
- Préparation des repas sur le petit meuble carré (meuble de rangement à roulettes)
- Un adulte accueille les enfants dans la salle, elle les invite à prendre place librement

Pour une bonne convivialité à table, les enfants sont informés qu'en cas de débordement, ils pourront être déplacés

12h30 : Repas

- Les éducatrices prennent en charge une à deux tables définies à l'avance.
- Les enfants se servent (2 enfants par table) en respectant le norme Fourchette verte.
- Les enfants débarrassent leur assiette, verre et couvert sur le chariot prévu à cet effet.
- Les enfants nettoient son coin de table et balaient sous la table.

13h15 : Fin du repas

- Les enfants jouent librement, mais ils devront se laver les dents avant le départ de l'école. (L'enfant qui a lavé ses dents doit mettre une croix sur le tableau prévu).
- Une partie des enfants sortent à l'extérieur.

13h35 : Rangement de la salle

- Rangement de la salle et se préparer pour l'école.

13h45 : départ à l'école

13h55 : 1^{ère} sonnerie

14h : 2^{ème} sonnerie

Retour à La Marelle.

14h à 15h15 :

- Selon les horaires des éducatrices ont un temps mis à disposition pour
- Aider la personne à l'intendance, si besoin
- Tâches déterminées par le groupe (lessive, courses, panneau, préparation de thèmes...)
- Travail de réflexion.

Remplacer chez les 1 et 2P en cas de nécessité.

15h 15 : Débriefing

Mise en place du goûter. Les verres ainsi que les pots sont mis en place sur les tables selon le nombre d'enfants. Les fruits sont lavés et découpés.

15h35 : Sonnerie.

- Les enfants présents au goûter viennent saluer l'éducatrice de leur groupe.
- En cas de beau temps, le goûter peut se faire dans la cour ou ailleurs. Sinon retour à la Marelle une fois que tous les enfants sont là.

15h50 : Arrivée à la Marelle.

Le groupe 3 rentre après le groupe 2, s'ils sont peu nombreux, ils peuvent rentrer ensemble, passent aux toilettes, lavage des mains accompagné par l'adulte.

16h15 : Goûter

Le service du goûter se fait à table en la présence d'un adulte. Les fruits sont découpés à table.

16h45 :

- À la fin du goûter, les enfants débarrassent leurs verres (éventuellement Bol, couteau, cuillère) sur le chariot mis à leur disposition et vont se laver les mains.
- La vaisselle sera faite selon le tableau des tâches.

16h30-18h30 :

- Atelier
- Jeux libres à l'intérieur et extérieur pour les enfants qui le désirent
- Départ des enfants.

18h : Rangement des jeux avec les enfants

18h10 :

- Rangement et classement des papiers
- Vérifier que le lave-vaisselle est vidangé

18h30 : Fermeture

- Lever tous les stores, vérifier que toutes les fenêtres sont fermées, et toutes les portes sont fermées à clé.
- Vérifier que le portable est chargé ou le mettre en charge.

23.4 Groupe 4 (4e année primaire)

6h45 à 7h50 : Déjeuner

- La personne qui fait l'ouverture aère la salle et descend les chaises.
- Elle prépare le petit déjeuner et met sur la table : assiettes, bols, verres, couteaux, cuillères et ainsi que les aliments.
- Les enfants se servent eux-mêmes et un adulte les accompagne pendant ce moment
- Les enfants qui ne veulent pas déjeuner peuvent jouer au coin-jeux ou à l'extérieur au niveau de la terrasse.

8h00 : Fin du petit déjeuner.

- Les enfants se brossent les dents.
- Descendre au vestiaire au fur et à mesure quand ils sont présents, ils peuvent attendre dehors.

8h15 :

- Rangements des jeux.
- Les enfants se préparent pour aller à l'école.

8h20 : Départ pour l'école.

Pendant le trajet, les enfants doivent voir l'adulte et vice-versa.

8h30: 1ère sonnerie.

8h35 : 2ème sonnerie.

Retour à la Marelle, les éducatrices mettent la table pour le repas de midi et préparation des chariots. Mettre les assiettes et les bols à côté des plats chaud (les enfants vont le prendre au moment de se servir). Les services, verres et les carafes vides seront mis au milieu de chaque table.

11h15 : Débriefing

Ne pas oublier le sac la liste des enfants, pharmacie et téléphone.

11h55 : Sonnerie.

Les enfants viennent saluer une éducatrice à la porte avec la liste, puis l'autre éducatrice qui attend dans la cour. Les enfants seront appelés par une cloche pour retourner à la Marelle.

12h30 : Arrivée à la Marelle.

1 Éducatrice va dans le vestiaire et l'autre monte pour installer les plats et pour accueillir les enfants qui vont se laver les mains et ils vont s'installer au coin-accueil.

Avant le repas, petit temps d'accueil :

- Règles de vie
- Déroulement de la journée.
- Règles en table.
- Regarder le plan des tâches des enfants.

12h30 : Repas

- Les enfants vont se servir seules. Les services et les verres seront sur la table et chaque enfant prendra le sien. Ils pourront se servir un deuxième service quand tous les enfants auront fait le premier. Une fois fini le dîner, les enfants débarrassent leurs assiettes, verres et couverts et vont les déposer sur le charriot.
- Les enfants nettoient leur place.

13h35 : Fin du repas

- Brossage de dents après le repas, les enfants vont 2 par 2.
- Après le repas, les enfants vont jouer avec de jeux calmes.

13h35 :

Rangement de la salle et préparation au vestiaire toujours accompagnés par un adulte.

13h45 : Départ pour l'école.

13h55 : 1re sonnerie.

14h00 : 2e sonnerie.

14h00 : Retour à la Marelle.

14h à 15h15 :

- Tâches déterminées par le groupe (lessive, courses, panneau, préparation de thèmes).
- Travail de réflexion.

15h15 :

Mise en place du goûter (laver les fruits et préparer). Préparer les verres, les pots et les carafes sur les tables.

15h35 : Sonnerie.

Les enfants viennent saluer l'éducatrice qui attend dans la cour, si la météo est bonne ils peuvent rester à l'extérieur.

15h50 : Arrivée à la Marelle. L'éducatrice reste au vestiaire jusqu'à que tous les enfants sont prêt, suite, ils vont aux toilettes, puis, se laver les mains et ils vont s'asseoir pour le goûter. Pour le goûter, l'éducatrice est assise à une table, les enfants se lèvent pour se servir. Ils peuvent avoir un fruit entier ou couper en quart.

16h45 : A la fin du goûter, les enfants débarrassent leurs verres sur le chariot mis à leur disposition, puis vont se laver les mains.
Mettre vaisselle sale dans le monte-charge.

16h30-18h30

Atelier.

Jeux libres à l'intérieur ou à l'extérieur, il faut se mettre d'accord à l'avance.

Départ des enfants.

- Rangement des jeux avec les enfants.
- Rangement de la vaisselle
- Garder du pain pour le lendemain matin et si reste beaucoup, le couper et mettre au congélateur.

18h30 :

Rangement et classement des papiers.

18h30 : Fermeture

- Vérifier que les portables sont chargés ou les mettre en charge.
- Lever tous les stores, fermer les portes à clé.

23.5 Organisation du mercredi

6h45 :

- Aérer la salle
- Enclencher le lave-vaisselle
- Descendre les chaises des tables.

7h à 8h : petit déjeuner, deux éducatrices sont présente pour accueillir les enfants et faire le petit déjeuner dans la salle du bas

8h à 8h15

- Jeux libres
- Accueil des enfants

8h20 : départ pour l'école

Une éducatrice reste avec les enfants de 1^{ère} année toute la matinée.

11h : l'éducatrice en horaire continu prend sa pause.

11h30 : Mise en place des tables

11h35 : Sortie de l'école

Tout le monde (Éducatrices et enfants) va accueillir les enfants à la sortie de l'école.

Les 1P qui ne sont pas inscrits pour le repas sont récupérés par les parents soit dans la cour ou à La Marelle.

12h25 : Repas

Tous les enfants sont accueillis dans la salle du bas, les 1P sont réunis dans une table.

13h : vaisselle

La vaisselle est répartie entre les adultes (voir tableau des tâches).

L'éducatrice présente en la salle accueille les parents pour les transmissions et gère le groupe.

23.6 Règles générales dans les moments forts de la journée

Déjeuner

On trouve sur la table :

- Pain ou biscottes
- Confiture
- Miel
- Beurre
- Céréale
- Lait
- Jus de fruit

- Les enfants choisissent leur déjeuner
- Ils se servent
- Ils font leurs tartines
- Les enfants débarrassent la table et mettent sur le chariot
- Ils se brossent les dents
- L'éducatrice qui fait l'ouverture reste à table avec les enfants
- L'éducatrice qui vient à 7h30 accueille les enfants et le parent
- Les enfants qui ne déjeunent pas peuvent jouer.

Sortie de l'école

Les éducatrices accueillent les enfants devant la porte de sortie de l'établissement scolaire.

Les enfants doivent :

- Se présenter à l'éducatrice du groupe

- Dire bonjour
- Serrer la main
- Les enfants se regroupent devant l'école (le coin nommer piscine)

L'adulte doit cocher et mettre un V sur la feuille de présence lorsque l'enfant est venu dire bonjour (attention les enfants viennent l'un après l'autre).

À la rentrée d'août, les enfants sont accueillis dans la classe pour les 1res et pour les 2es dans le hall. Les enfants se mettent en colonne par deux, les premiers ensembles et les deuxièmes ensembles. Une fois regroupés et comptés les enfants suivent l'éducatrice du groupe.

Le groupe qui a l'école l'après-midi part de suite à La Marelle. L'autre groupe reste sur la place de jeux et il rentre en dernier.

Règles concernant les trajets

Les membres de l'équipe éducative prennent note dès le matin, les informations concernant les absences des enfants ou modifications de la présence de l'enfant à La Marelle.

Lors du trajet, l'éducatrice prend la liste de fréquentations des enfants pour vérifier leurs présences dont ils ont la charge.

Il est impératif que le parent informe de l'absence de leur enfant.

Les membres de l'équipe éducative des 3 et 4P attendent les enfants dans le coin à gauche en sortant de l'école (piscine)

Les éducatrices des 1 et 2 P accueillent les enfants sous le couvert. Ces lieux sont définis et montrés aux enfants en début d'année scolaire.

Chaque enfant doit se présenter à l'éducatrice qui tient un dossier personnalisé du groupe afin de vérifier leur présence.

24 Accueil et départ des enfants

Les accueils du matin et les départs sont des moments importants pour faire le lien entre le milieu familial et la vie au sein de La Marelle.

- Les éducatrices doivent recueillir ou transmettre des informations et accompagner l'enfant lors de la séparation du matin et de la fin de la journée.
- L'éducatrice s'adresse aux parents de manière accueillante,
- L'éducatrice a des gestes et des paroles appropriés,
- L'éducatrice est à l'écoute des souhaits et des remarques
- L'éducatrice respecte la confidentialité lors des échanges
- L'éducatrice propose des entretiens en cas de besoin.

Il est important d'accompagner au mieux l'enfant dans la séparation du matin et du de la fin de journée.

Le matin :

- L'éducatrice s'adresse à lui de manière accueillante
- L'éducatrice lui apporte une écoute attentive
- L'éducatrice intègre la notion « du bonjour et du bonsoir »
- L'éducatrice lui propose une activité adaptée à ses besoins

La fin de journée :

- Pour les enfants qui en ont besoin, l'éducatrice avertit l'enfant que l'heure du départ est proche
- L'éducatrice demande à l'enfant de ranger le matériel utilisé
- L'éducatrice demande à l'enfant de dire au revoir à l'équipe éducative et ses pairs

25 Les repas

Les structures d'accueil de l'AAEE ont le Label **Fourchette verte**. Ce Label vise à promouvoir une alimentation équilibrée dans un environnement sain. La fourchette verte s'inscrit dans un cadre de promotion de la santé. Son but est d'améliorer l'état de santé de la population en agissant sur les facteurs à risques dus à une mauvaise alimentation.

Afin de respecter les principes de base du label, les repas et les goûters servis aux enfants doivent comprendre :

- Des matières grasses en quantité limitée et de bonne qualité nutritionnelle. Un met gras peut-être proposer une fois par semaine.
- Un ou deux aliments riches en fibres. Au choix : légumes crus ou/et crudités.
- Un aliment énergétique riche en hydrate de carbone sous forme d'amidon. Au choix : pommes de terre, pâtes, semoule de blé, riz complet ou blanc, maïs, lentilles, pois chiche et du pain, en favorisant les céréales et les pains complets.
- Un aliment constructeur riche en protéines. Au choix : Viande, poisson, volaille, œufs, fromage, tofu, légumineuses.

Les repas sont livrés par un service traiteur (concordance). Ce dernier confectionne les repas selon les exigences fourchette verte. Nous collaborons étroitement avec concordance pour améliorer chaque jour les repas.

Nous prenons régulièrement en considération l'avis des parents, des éducatrices et des enfants et nous transmettons à concordance dans le but de répondre au mieux à leurs demandes.

Une fois par année, un cuisinier de concordance vient dans les groupes pour préparer un repas festif, décider par les enfants.

Les locaux qui accueillent les enfants doivent disposer d'un environnement sain qui respecte la législation en vigueur concernant l'hygiène.

Les structures de L'AEE doivent également pratiquer le tri sélectif des déchets.

Source : www.fourchetteverte.ch

25.5 Valeurs éducatives

- Plaisir
- Sérénité lors du repas
- Échange verbal et culinaire
- Convivialité

Le repas joue un rôle central dans l'éducation.

À La Marelle, nous voulons que le repas soit un repas de qualité dans un lieu adapté, un moment de plaisir, de partage et de découverte.

- L'équipe éducative doit aménager un espace calme, sécurisé et chaleureux, elle garantit une alimentation équilibrée en respectant les normes de fourchette verte (équilibre alimentaire) et les régimes spécifiques de certains enfants, en accord avec les parents (allergie, régimes alimentaires)
- À travers des échanges, les éducatrices apprennent progressivement à l'enfant à gérer la quantité de nourriture dont il se sert et amènent des notions de diététiques.
- Il est important de les inciter à goûter à tout afin de stimuler leur curiosité gustative et de diversifier et innover les repas et les goûters.
- Une éducatrice est présente à leur table durant toute la durée du repas, sa présence va permettre de sensibiliser l'enfant aux règles de bienséance, tenue, volume sonore, respect des pairs...
- Elle va privilégier les échanges conviviaux, elle les accompagne lorsqu'ils vont se servir.
- L'éducatrice responsabilise l'enfant en leur permettant de gérer la quantité désirée, en les sensibilisant aux gestes écologiques.
- Les enfants peuvent choisir leur table, il peut avoir des exceptions, si l'éducatrice estime que l'attitude de l'enfant ou du groupe d'enfants perturbe le bon déroulement du repas.
- L'éducatrice va susciter l'interaction parmi les enfants de la table, elle va favoriser des attitudes d'entraide et de collaboration. (Débarrasser la table, laver la table...)

25.6 Le petit déjeuner

Le petit déjeuner est le 1^{er} repas de la journée. Il faut que l'enfant puisse avoir un bon apport nutritionnel lors du petit déjeuner.

Il faut avoir :

Des produits sucrés

- Jus de fruits
- Céréales

Des produits gras et salés

- Parfais
- Cénovis
- Beurre

Des produits dérivés :

- Lait maigre
- Yogourt aux fruits
- Yogourt nature
- Fromage (kiri)

Autres aliments :

- Oléagineux
- Noix de coco
- Pain complet

Le déjeuner est servi sous forme de buffet, les enfants sont libres de prendre le petit déjeuner avant 8h.

Une éducatrice est présente à table et veille au bon déroulement.

25.7 Règles du repas de midi

- Les enfants doivent se laver les mains avant chaque repas ainsi que les éducatrices
- Être attentive au fait que l'enfant doit-être bien assis sur sa chaise
- Les 1^{ème} et 2^e sont placés à table par les éducatrices
- Les 3^{es} et 4^{es} choisissent leur place, mais les éducatrices se donnent le droit de déplacer l'enfant s'il dérange
- Les enfants ont une appréciation gustative qui varie selon l'individu, il est important de présenter à l'enfant régulièrement des mets différents et de les inciter goûter.
- La présentation des repas est importante
- L'enfant doit manger avec plaisir
- Il est important de prendre le temps à table
- Si l'enfant refuse de manger, il attendra le goûter.
- Si l'enfant n'aime pas et qu'il refuse catégoriquement l'assiette, il a le droit au dessert.
- Servir tous les aliments dans l'assiette, mais en petite quantité
- Respecter la demande des parents s'ils veulent limiter la quantité de nourriture pour leur enfant. Verbaliser avec l'enfant, la quantité qu'il peut avoir
- chaque éducatrice accompagne sa table pour le premier service. Elle sert les enfants.
- Le deuxième service les enfants se servent eux-mêmes.
- Éviter les déplacements aux toilettes

- À la fin du repas, table par table les éducatrices accompagnent les enfants au brossage des dents.

.....

Élément cité par Françoise Dolto

« Pour l'équilibre de l'enfant, il est plus sain de ne pas le forcer à absorber ce qu'il n'aime pas. Si on laisse la liberté totale de manger ce qu'il veut, vers 3 ans et demi, au moment où il veut faire comme les adultes l'enfant est complètement « éduqué ». Mais il faut que cette liberté ait été parlée avec lui. Au plus tard à 7 ans, l'enfant prend un rythme de manger de tout.

25.8 Le goûter

Des goûters variés et équilibrés sont proposés aux enfants. Le goûter peut se prendre à l'extérieur.

Une assiette de fruits est servie avant le goûter.

Les éducatrices sont à table et prennent le goûter avec les enfants

26 Hygiène et soins

La Marelle accueille les enfants dans un milieu où les règles d'hygiène et de soins sont nécessaires et adaptées à la collectivité.

L'équipe éducative sensibilise les enfants aux règles d'hygiène et de propreté afin que l'enfant prenne l'habitude et le fait spontanément.

Les objectifs sont :

- D'apprendre à l'enfant à bien se laver les mains avant chaque repas, en fonction des activités et après le passage aux toilettes
- De leur demander de brosser les dents après le déjeuner et le repas de midi en restant près du lavabo
- De mettre des distributeurs de savon et du dentifrice approprié
- De mettre à disposition des mouchoirs jetables et des serviettes jetables
- De sensibiliser l'enfant sur le bienfondé des règles de propreté tout au long de la journée
- De mettre des pantoufles
- De bien essuyer les chaussures sur le tapis d'entrée

27 Moment de repos

Le moment de repos est un bienfait pour l'enfant, les pédiatres confirment l'importance du moment de repos ou de sommeil pour leur épanouissement, ils démontrent leur bienfait sur

la croissance. Durant la sieste toute activité mentale et physique continue de fonctionner, le sommeil est une période où le cerveau traite toutes les informations reçues durant la journée et où les mémorises progressivement. Elle contribue à la maturation du système nerveux central, à l'apprentissage de nouvelles matières et l'adaptation émotionnelle.

Certains enfants arrêtent la sieste vers 4 ans, d'autres en ont besoin jusqu'à 6 ans, mais tous ont besoin d'un moment de repos.

Les 1^{res} et les 2^{es} ont un moment de repos entre 13h et 13h45, ce moment de repos offre à l'enfant un moment calme et lui permet de se ressourcer et de renouveler son énergie.

Après le brossage des dents les enfants qui ne vont pas l'école, se dirigent vers la salle de motricité où une éducatrice les accueille pour mettre en place la salle de repos.

- L'éducatrice assombrit la salle
- Les enfants prennent un matelas et se placent dans la salle
- Chaque enfant qui fait la sieste a un sac avec une étiquette personnalisé qui contient une couverture et un coussin.
- La présence d'une éducatrice dans la salle apporte au groupe une sécurité affective
- Les enfants peuvent prendre leur doudou de la maison
- L'éducatrice respecte le rythme de sommeil de chacun
- Les 2^{es} primaires ont la possibilité de choisir trois livres pour le moment de repos
- À partir de février, les 1^{res} ont aussi la possibilité de prendre trois livres

L'éducatrice doit laisser l'enfant libre de profiter de ce moment de calme pour dormir ou simplement se reposer.

28 Jeux « libres »

Réfléchir à l'aménagement des locaux et du comportement de l'adulte afin de rassembler les éléments nécessaires au bon fonctionnement des jeux.

Prévoir des espaces où les enfants jouent. Une salle accueillante permet l'activité libre alors qu'une salle dont l'espace est mal réparti provoque le non-respect des lieux et du matériel. Demander aux enfants de ranger la salle, mais ne jamais oublier de les laisser seul dans cette tâche, aider les enfants à ranger suscite l'envie du jeu et non de la destruction.

La journée de l'enfant est rythmée par des obligations scolaires et des contraintes d'horaires, il est donc essentiel que l'enfant possède une liberté en ce qui concerne le choix de ses activités et la réalisation de celles-ci au sein de la structure.

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de l'individu et de sa personnalité.

Le moment de jeux libres seul ou à plusieurs entretient la créativité, l'imagination et la socialisation.

Le travail de l'éducatrice consiste à observer pour pouvoir évaluer en équipe la qualité de la création du jeu et apporter une amélioration soit dans l'accompagnement de l'enfant, soit dans le choix du matériel ou dans les propositions de jeux.

En vivant des expériences sensorielles (en jouant avec des jeux de différente structure et matières), l'enfant apprend à comprendre le monde, dans une confrontation active avec lui-même et son environnement, il développe sa responsabilité sociale et sa capacité de jugement.

Entre 6 ans et 12 ans, le jeu est un besoin immédiat et spontané. Le jeu fait appel à l'imagination, au désir de gagner, au dynamisme de l'équipe, aux respects des règles, à la construction de règles, à la prise de responsabilité et à la gestion de l'échec.

Il est essentiel que l'adulte soit présente dans le groupe pour préserver le cadre, elle peut être disponible comme médiateur et accompagne positivement les enfants dans cette prise d'autonomie ou elle participe au jeu, selon l'envie du groupe et de les rejoindre dans ce qui les passionne pour les aider à grandir.

Quel que soit le jeu, il ne peut se déployer que grâce à des règles acceptées par tous.

Les jeux libres permettent à l'enfant d'investir les jeux mis à disposition en modifiant les règles initiales. Il est fréquent que le groupe d'enfants réapproprie les règles du jeu, transgresse ses règles et crée une activité éphémère.

Par les jeux, l'enfant s'approprie son cadre de vie et découvre le monde de l'autre.

Les enfants ont besoin d'un espace de temps libre, du matériel à disposition pour permettre de développer leur créativité et favoriser l'autonomie. L'enfant doit avoir le choix du jeu et de leurs participants ce qui va lui permettre d'avoir une identité dans le groupe tout en affirmant les personnalités individuelles.

Le rôle de l'éducatrice dans le jeu est d'intervenir le moins possible, elle doit accompagner l'enfant à communiquer avec leurs pairs et à donner des outils pour gérer des conflits.

29 Ateliers

Plusieurs activités sont proposées aux enfants afin de leur offrir un lieu agréable et enrichissant que possible où se mêlent activités de tout genre.

Ainsi des activités dirigées ou des ateliers sont proposés par les adultes dont l'objectif premier est de stimuler les enfants afin qu'ils puissent faire de nouvelles expériences et découvertes...

En proposant des ateliers divers et adaptés, tels que, des activités manuelles, culturelles, sportives et des jeux de règles. Les éducatrices ont l'objectif d'encourager la curiosité et le désir d'apprendre pour contribuer au développement cognitif et psychomoteur.

Les ateliers proposent des activités ouvertes au monde extérieur, favorisent des interactions entre les enfants.

Les adultes valorisent et accompagnent les enfants dans leurs actions pour permettre de développer la confiance en soi...

29.1 La Forêt

C'est quoi ?

C'est un groupe d'enfants qui jouent dans la forêt où ils vont découvrir, expérimenter leur créativité en faisant appel à tous leurs sens.

Puisque l'enfant apprend mieux à travers le jeu, le concret et le palpable, qu'il a besoin de toucher, de sentir, d'expérimenter, de créer, d'imaginer, d'imiter et de copier.

Dans la forêt, l'enfant va pouvoir vivre au rythme des saisons avec les 4 éléments, eau, air, terre et feu en prenant le temps d'être et de vivre.

Il développe tous les sens :

- L'ouïe (chant d'oiseau, le vent dans les branches, les gouttes d'eau sur les feuilles, la neige sous les bottes).
- La vue (la fourmi et son travail, la couleur des feuilles)
- L'odorat (le parfum des fleurs, l'odeur de la sève).
- Le toucher (la douceur de la mousse).

C'est offrir aux enfants un grand espace de liberté, de "sauvagerie" et d'aventure dans un cadre sécurisant et contenant.

Pourquoi ?

- Pour vivre toute l'année au rythme des saisons à travers la nature, les activités physiques.
- Pour apprendre l'écoute et l'émerveillement.
- Les éléments naturels ont une importance cruciale pour le jeu.
- L'expérience en nature aide à savoir se repérer, et s'orienter, d'abord dans la forêt puis dans le monde de la vie.
- Elle stimule les interactions sociales
- Le respect de la vie et de ce qui permet la vie.
- L'enfant apprend le non-jugement, l'estime et le respect de soi et des autres, le respect de l'environnement, l'expression des sentiments et des émotions.
- L'occasion de laisser aux enfants le temps d'agir, de regarder, de contempler, de courir dans les feuilles des arbres, de rouler dans l'herbe, de sentir pleinement la vie.
- Pour contribuer à l'éveil de l'art, de la responsabilité et de l'initiative.
- Pour découvrir et reproduire la nature par une démarche artistique : dessiner, peindre, travailler la terre et le bois.
- Pour favoriser la solidarité, du souci de l'autre.
- Prendre confiance en soi.
- L'enfant écoute des histoires, rentre dans l'imagination pour aller vers l'autre et s'ouvrir à la nature.



Pourquoi la forêt ? :

Lieu proche de l'UAPE : Forêt d'Epalinges et Chalet à Gobet avec la possibilité de nous y rendre en bus

- Sensibiliser l'enfant à la protection de la nature
- Éveil de l'éducation à l'environnement
- Réveil des sens

- Apprentissage en direct de la nature qui se fait sur le terrain au travers de la pratique et d'expériences vécues.
- Approche pratique pour éveiller l'amour de tout ce qui vit, on acquiert ainsi des Valeurs telles que le respect de soi-même, des autres et de la vie au sens large.
- Ressentir la nature avec tous les sens, en jouant, en bougeant, en méditant, en observant, en découvrant et en comprenant ces mécanismes, en la percevant comme un espace dans lequel on peut agir, apprendre l'espace, expérimenter...

La pédagogie de la nature privilégie toujours l'approche qui parle aux sens, celles que les enfants peuvent voir, palper, construire, expérimenter par eux-mêmes et

- prendre conscience des saisons.
- Apprendre à faire confiance à ses capacités.
- Construire des cabanes.
- Éveiller le sens de la collaboration entre les enfants.
- Offrir et évoluer dans un espace ouvert, défini par les éléments naturels.

Créer un lien avec la forêt, pour qu'elle s'inscrive en eux comme un élément de ressource qui les constituera sur la durée et en fera plus tard des adultes sensibles à l'environnement.

- Aide l'enfant à devenir réceptif de la nature

Comment introduire les enfants dans la forêt ?

- ❖ Susciter l'enthousiasme d'une façon énergique et ludique
- ❖ Créer un climat favorable à fixer l'attention
- ❖ Permettre une expérience directe et profonde avec la nature
- ❖ Permettre à chacun de partager ses observations et son ressenti
- ❖ Des sorties régulières en forêt

Les besoins des enfants

L'enfant apprend par le jeu et l'imitation, il apprend ainsi à se connaître, à appréhender ses semblables et le monde qui l'entoure.

Entre 4 ans et 8 ans, les enfants sont à l'âge du jeu créatif non spécifique et à l'âge des contes. La découverte par l'expérience active et autonome a une place de choix.

L'enfant vit entre deux mondes : imagination et réalité.

L'enfant est dans le jeu avec les autres. Il a plus d'autonomie pour s'occuper de lui-même, il arrive à gérer ses émotions, les jeux sont plus structurés.

- Jeux à règles et à plusieurs (cache-cache, loup...)

- jeux de rôles

Besoin d'expériences plus concrètes, plus scientifiques et de résultats visibles à leurs actions.

Les enfants apprécient autant les explications, que les contes, ils ont la capacité de mettre en œuvre seuls leurs idées.

Ils développent de la force physique et ils ont une bonne maîtrise motrice et globale

Qu'est-ce que la forêt apporte à l'enfant ?

La nature invite à se plonger en elle, à se fondre en elle et à couler avec elle.

- Elle offre un espace ouvert, défini par les éléments naturels.
- La nature est en mouvement, en changement perpétuel. L'enfant découvre son rythme, ses couleurs, ses bruits, ses atmosphères différentes, ce qui rend les sorties en forêt passionnantes et toujours surprenantes.
- Chaque saison est propice à de nouvelles expériences, des activités qui lui sont propres, des observations particulières : par exemple, on pourra travailler sur les bourgeons et les jeunes feuilles au printemps, sur les rivières, les bêtes qui y vivent en été, sur les couleurs, le land art (créations artistiques éphémères, avec des matériaux naturels) en automne et l'hiver sur les traces d'animaux dans la neige, les jeux de neige...
- Pour les enfants de 4 ans, le simple fait de se promener en forêt procure en soi toute sorte d'émotions et de sensations. Les enfants peuvent expérimenter la peur (trop haut, pas assez stable), la fierté (après plusieurs sorties, l'enfant a réussi à grimper sur le tronc qui lui faisait peur jusqu'à présent), l'insécurité (le sol est peu stable, glissant accidenté). Il est important de laisser aux enfants le temps de s'accoutumer à l'environnement forêt.
- Les enfants apprennent peu à peu à faire confiance à leur ressenti, ce n'est pas parce que l'éducatrice permet à l'enfant de monter sur un tronc d'arbre couché, qu'il va le faire, mais parce qu'il a envie et qu'il sent qu'il en est capable. Le cheminement entre l'obéissance et faire confiance à ses capacités se fait petit à petit et l'enfant a besoin d'y être accompagné.
- Les enfants, à force, de se retrouver en forêt développe des idées de jeux.
- Il y a une augmentation de la collaboration au sein du groupe, nous construisons en semble une cabane, il y a une entraide pour porter des grandes branches. Les enfants s'entraident pour monter une pente (« donne-moi la main » ou « tiens le bâton et je te tire »).
- Marcher dans la forêt permet à l'enfant de se sentir plus à l'aise dans des terrains peu stables
- Être et ne rien faire, se sentir être, faire le plein.
- Corps et psyché peuvent se restaurer dans la nature
- Se reposer de la sur stimulation, sur animation, sur activité



Positionnement de l'éducatrice

L'amour de la nature.

- ❖ Les différents éléments naturels demandent une observation et une écoute constantes de l'instant ainsi que des grandes capacités d'adaptation, de spontanéité, créativité et quelques connaissances techniques du terrain, afin de pouvoir saisir toute occasion de montrer, expliquer, faire vivre aux enfants une expérience de la forêt : observer une limace, parler de ce qu'elle mange, de par où elle respire, comment elle se déplace ...

- ❖ Les règles seront mieux intégrées si elles sont illustrées dans l'instant par une situation rencontrée : ne pas écraser cette limace, on la laisse continuer son chemin, elle semble pressée !
- ❖ C'est par l'observation que l'éducatrice perçoit les besoins de l'enfant et du groupe. Le savoir-faire, consiste s'adapter à leurs besoins et aux conditions et non à appliquer systématiquement un programme bien préparé. Cela requiert patience, souplesse, spontanéité, créativité et intuition.
- ❖ L'éducatrice est curieuse et cultive cette curiosité.
- ❖ L'expérience doit se dérouler dans la joie. L'enthousiasme est le trésor le plus précieux.
- ❖ Plus le lieu devient structuré, organisé, plus il perd son attrait « sauvage », et l'on peut vite se retrouver dans un espace extérieur où l'on a reproduit la dynamique intérieure.
- ❖ Il est important d'accompagner l'enfant dans ses expériences, de l'accompagner en l'aidant à verbaliser ce qu'il se passe pour lui dans la situation donnée (par exemple pour grimper sur un tronc d'arbre couché). De réfléchir de quelle manière, il pourrait réussir ou encore quel autre jeu serait adapté à ses capacités. Accompagner l'enfant dans l'acceptation du « je n'y arrive pas (encore) » et de la manière de trouver une autre activité. Valoriser et encourager l'enfant. Il est important de donner du temps pour expérimenter, proposer le même genre d'activité à plusieurs reprises.
- ❖ Il est important de respecter la nature et de laisser l'endroit propre lors de notre départ.
- ❖ Il faut choisir un endroit précis et d'y retourner à chaque fois. En effet, ce sera seulement en côtoyant à plusieurs reprises le seul bout de nature que les enfants se rendront compte des changements de la nature au fil des saisons.
- ❖ L'important dans une sortie en forêt se trouve dans les découvertes et le vécu.

Chaque sortie doit être préparée, un minimum, plutôt que de ne pas savoir que faire. Certains enfants doivent être accompagnés dans leurs découvertes. Ils ont besoin d'un cadre donnant une sécurité affective et réelle pour pouvoir se sentir à l'aise.

Lors d'une sortie en forêt d'une journée, l'éducatrice doit verbaliser ce qu'il se passera, où on se rendra et de quelle manière on ira et reviendra

Règles

Lors d'une sortie en forêt, les règles seront peu nombreuses et adaptées selon l'âge des enfants. Elles sont incontournables, puisqu'elles sont liées à la sécurité des enfants.

L'enfant peut aller partout où il voit l'adulte et d'où il l'entend et inversement.

- On peut jouer à cache-cache dans un terrain limité par l'éducatrice
- Ne pas courir avec des bâtons en l'air, on peut les traîner ou les pousser
- Tous les fruits et les végétaux peuvent être observés, mais il ne faut pas les arracher et pas les mettre en bouche
- Respecter les animaux et les végétaux. Nous n'écrasons pas les animaux et essayons de les déranger le moins possible. Lorsque nous faisons une soupe de sorcière ou

autre texture, nous ramassons les ingrédients par terre et n'arrachons pas les feuilles des arbres ou arbustes.

- Il y a toujours un adulte près du feu. Ne pas courir autour du feu. Ne pas toucher les cendres d'un feu éteint

Pour quelle tranche d'âge ?

La forêt est pour toute tranche d'âge, mais elle sera utilisée différemment suivant l'âge de l'enfant.

On peut proposer de partir, une bonne partie de la journée en forêt.

Pour les enfants 1^{res} et 2^{es} primaires :

- Manger sur place (pique-nique ou barbecue), un temps de repos au milieu de la nature (les enfants s'allongent sur une toile avec leur doudou), puis de nouveau temps de jeux, promenade, découvertes, expériences et goûter dans la forêt puis retour à la garderie.
- Goûter après l'école, jeux, découvertes, expériences, promenade.

Les enfants de 3^{èmes} et 4^{es} :

- Sortie de l'école, pique-nique, jeux, découvertes, expériences et retour à l'école
- Gouter après l'école, jeux, découvertes, promenade et expériences.

Il est important que les enfants « vivent » la forêt, et dans ce sens, il faut éviter de les interrompre lorsqu'ils sont au milieu d'un jeu. En y passant la journée, l'enfant a tout le temps nécessaire.

29.2 Planète livre (éveil aux livres)

Racontez une histoire, mais comment ?



Que veut dire langue récit :

Définition : C'est celle qui sert à raconter, celle qui situe les évènements dans le temps et l'espace, celle qui permet l'accès à la pensée et à l'imagination.

Le (la) lecteur (trice) ne se présente pas comme quelqu'un qui sait faire et qui va imposer son savoir, mais une personne qui va développer des compétences. Celle de lire à voix haute dans un lieu déterminé à des jeunes enfants, des livres particuliers :

DES LIVRES D'IMAGES.

L'objectif d'un atelier livre est de :

- Partager un plaisir émotionnel et intellectuel.
- Apporter un plaisir de découvrir l'histoire.
- Permettre aux enfants de découvrir le livre.
- Apprendre à regarder un livre.
- Pouvoir choisir l'histoire.
- Avoir un moment privilégié avec l'éducateur (trice).
- Cultiver l'imagination.
- Respecter le livre.
- Respecter l'autre.
- Permettre l'enfant de vivre ses émotions.

Pour atteindre ses objectifs, il faut un bon choix de livres, c'est à dire :

- Le livre doit plaire à l'éducateur (trice) et aux enfants.
- Le texte ne doit pas être trop long, mais poétique ou féérique.
- Le livre peut faire peur, être triste. (L'enfant qui est entouré d'amour ou s'il se sent en sécurité, il peut entendre.)
- Le livre peut être imagier, s'il permet à l'enfant d'entrer dans l'imagination.
- Le livre ne doit pas être moraliste.

Il est important de savoir raconter les histoires, mais comment ?

- L'éducatrice doit lire l'histoire, tel qu'elle est écrite pour favoriser le langage récit.
- L'éducatrice ne donne pas d'explication à l'enfant durant l'histoire.
- L'éducatrice se centre sur un livre.
- L'éducatrice laisse les enfants libres d'écouter ou pas l'histoire, ils peuvent regarder un autre livre ou jouer.
- L'éducatrice doit connaître le livre qu'il (elle) raconte.

Planète livres, c'est une activité déterminée l'après-midi.

Il est important de bien présenter les livres. Ex. : sur un présentoir, sur le tapis, dans une valise. D'avoir un espace déterminé (tapis Bleu), d'aménager un lieu chaleureux et accueillant qui l'EDE p en avance

L'activité planète livre est marquée par un rituel de début et de fin (Animal en peluche qui fait de la musique).

Le droit du lecteur

1. Le droit de ne pas lire
2. Le droit de sauter des pages
3. Le droit de ne pas finir un livre
4. Le droit de relire
5. Le droit de lire n'importe quoi
6. Le droit de lire n'importe où
7. Le droit de grappiller
8. Le droit de lire à voix haute
9. Le droit de se taire

29.3 Les marionnettes

Que veut-on apporter aux enfants à travers l'utilisation des marionnettes ?

- Prendre du recul face à ses émotions
- Assimiler ses émotions
- Du plaisir.
- Favorise le langage
- Une source de parole
- Un objet transitionnel
- L'enfant s'identifie aux situations qu'ils vivent à travers les histoires que racontent les marionnettes et cela lui permet de mieux intégrer les événements.
- Le fait de voir jouer les marionnettes permet à l'enfant de prendre du recul.
- Les enfants ont besoin de séduction et d'interaction.
- Apprendre à travers l'utilisation des marionnettes, crée un plaisir et un besoin de Communiquer, d'écouter et d'être attentif.
- Elles sont source de langage, mais peut être déclencheur de parole, il est important de pouvoir laisser l'enfant les manipuler, pour leur permettre des moments spontanés d'expressions avec les marionnettes.
- La marionnette peut être un objet transitionnel, l'enfant la transforme en quelque chose qu'il aime, lui donne de l'affection, elle peut apaiser l'enfant.
- Elle est la frontière entre l'imaginaire et le fictif.

Nous avons trois manières d'utiliser les marionnettes.

1. Théâtre de marionnettes
2. De manière spontanée
3. Utiliser par les enfants

29.4 La Maison ouverte

But

Donner la possibilité aux enfants de profiter de tout l'espace qu'offre la Marelle, de leur donner le choix d'aller où ils veulent où ils se sentent le mieux, de choisir avec qui ils veulent jouer, d'opter pour une activité particulière, de pouvoir retrouver sa sœur ou son frère.

Sortir de l'ordinaire, innover, côtoyer et jouer avec d'autres enfants.

Les enfants vont pouvoir s'entraider, partager leurs connaissances et expériences.

Nous organisons la maison ouverte 2 fois par mois.



Objectif

- Qu'ils prennent du plaisir
- Qu'ils aient des choix, se sentir libre, autonome
- Qu'ils aient de la nouveauté, sortir de l'ordinaire
- Qu'ils créent de nouveaux liens entre les enfants et les éducatrices
- Avoir de l'empathie entre les petits et les grands
- Partager, créer des activités avec des enfants d'âges différents

Organisation

- 2 ateliers/ activités doivent être proposés aux enfants, à tour de rôle les éducatrices animent un atelier.
- Échanger la veille lors du débriefing à 11h30, les ateliers qui seront proposés, le lieu des ateliers, le nombre de personnes, l'organisation en général.
- En sortant de l'école, les groupes rentrent comme à leur habitude.
- Tous les enfants se regroupent sur le tapis dans la salle du rez-de-chaussée
- Une éducatrice informe les enfants sur le déroulement (ateliers, salles, activités extérieures, etc.)
- Les enfants s'inscrivent dans quelle salle ils veulent goûter.
- Après le goûter et selon l'organisation des ateliers, si l'enfant veut changer de groupe, il devra biffer son nom sur la feuille d'inscription et se réinscrire sur une feuille qui correspond au groupe de son choix. (Les feuilles d'inscription se trouvent sur la porte de la salle du rez-de-chaussée et en haut des escaliers)

- Pour les 1P, des étiquettes avec une image et leur prénom sont préparées et ils vont aller les scratcher sur un panneau prévu pour eux.



30 Règles et procédures

Il est important pour que l'enfant puisse avoir des points de repère et lui permettre d'être en confiance dans le groupe que l'équipe éducative mette en place des règles communes. Règles et procédure sont destinées aux parents et à l'équipe éducative. Il nous semble important de définir les règles et les procédures propres à La Marelle.

Ce chapitre décrit les règles de base à suivre par les enfants. Ses règles et ses consignes sont reprises au quotidiennement durant leur accueil à l'UAPE.

Règles de base

30.1 L'enfant apprend

- Intégrer et appliquer les consignes et les remarques de l'équipe éducative.
- S'exprimer poliment.
- Avoir un comportement respectueux envers les autres et l'environnement.
- Être sécurisant avec ses pairs.
- Respectez les limites de L'UAPE et ne doivent en aucun cas sortir des limites sans l'autorisation de l'équipe éducative.
- Utiliser les jeux et les objets de manière adéquate et respectueuse.

30.2 Sanction

Comment faire la différence entre une limite utile « éducative » et un principe « pour le principe » preuve d'une certaine rigidité ?

Comment savoir que faire quand les limites ne sont pas respectées ?

Afin d'éviter la banalisation d'une telle mesure, il paraît important de s'interroger sur son utilité, son efficacité et ses retombées sur l'enfant.

Il s'agit d'une mesure disciplinaire qui vise à susciter un comportement adéquat en tenant compte des capacités cognitives de l'enfant.

- La sanction doit-être annoncée. Il est important que la sanction soit administrée avec conséquence et non arbitrairement selon l'humeur de celui ou celle qui sanctionne.
- La sanction doit être proportionnelle à « la faute » commise ainsi qu'à son intentionnalité.
- La sanction doit être dénuée de toute volonté de blesser l'enfant.
- La sanction ne doit en aucun cas, constituer la première et la seule réponse au comportement inadéquat d'un enfant.
- La sanction ne doit pas être une menace perpétuelle.

Trouver une solution de compromis entre les besoins de l'enfant et les nôtres afin de supprimer « les besoins » de sanctions.

30.3 Intervention des éducatrices

Il est important que l'équipe éducative adopte une attitude d'écoute et de communication avec les enfants afin de comprendre leur(s) acte(s). L'adulte cherchera à les impliquer dans un processus d'accompagnement en lien avec les objectifs pédagogiques.

- Transmettre de manière verbale et signifier à l'enfant que cela ne se fait pas.
- Vérifier auprès de l'enfant s'il a intégré la règle.
- En fonction de la gravité, prendre à part et dialoguer avec l'enfant
- La sanction doit avoir un sens et doit être expliquée impérativement à l'enfant, il doit comprendre « le pourquoi »

L'équipe doit se questionner régulièrement sur l'évolution des individus et du groupe ainsi que sur sa propre pratique professionnelle et sa résistance.

L'équipe doit permettre à ses membres de se questionner, de se remettre en question sur ses agissements,

Penser à la force d'une équipe et ce que son collègue peut lui amener.

30.4 Procédure en cas de non-respect des règles.

Si l'enfant ne respecte pas les consignes :

1. Il recevra un invertissent oral de l'éducatrice.

2. Si l'enfant transgresse la règle, il sera soumis à une sanction en rapport avec la faute commise. Dans la mesure du possible cette sanction qui devra toujours être expliquée à l'enfant, sera sous forme de réparation que de punitions.
3. Si le comportement de l'enfant ne change pas, une discussion avec l'enfant se fera dans le bureau des éducatrices avec la référente ou l'éducatrice concernée par la sanction. L'éducatrice peut convenir avec l'enfant d'un accord écrit concernant l'objective mise en place lors de leur discussion. La référente contacte le parent pour les informer de la situation.
4. Si l'enfant réitère sa mauvaise conduite, il sera reçu par la direction. La direction discutera avec l'enfant sur son comportement et ses conséquences, pour lui, les autres enfants ou la structure.
5. Si le comportement de l'enfant n'évolue pas. La direction convoquera les parents afin de les aviser du comportement de leur enfant. Enfant, parents et direction pourront être amenés à mettre en place un contrat à court et moyen terme et/ou long terme. L'enfant soumis à un contrat sera accompagné par une éducatrice de référence durant la durée de celui-ci et des bilans réguliers qui seront mis en place avec les parents et au besoin avec la direction.
6. L'enfant se mettra en danger ou qui mettra en danger les autres enfants ou l'équipe éducative pourront se voir renvoyer de l'UAPE. La durée de ce renvoi sera déterminée par la direction et la directrice générale pédagogique de l'AAEE et pourrait aller jusqu'au renvoi définitif.
7. La base d'un entretien avec un enfant ou un groupe d'enfants

Lors d'un entretien avec un ou des enfants, il est important d'avoir une attitude d'ouverture, cela va permettre à l'enfant d'avoir confiance en lui et il va pouvoir s'exprimer librement. Il acquiert également plus de compétence relationnelle et se sent plus maître de sa destinée. Il fait peu à peu l'expérience d'une relation qui comporte plus d'égalité et qui est beaucoup moins frustrante que celle qui consiste à être « petit » dans un univers de tout « puissant ».

30.5 Base d'un entretien d'un enfant ou d'un groupe d'enfant

- Exposer le problème
- Discerner les émotions de chacun quant à la situation et les entendre
- Écouter attentivement en reformulant ce que l'enfant exprime et poser des questions
- Comment est-ce que je peux t'aider ?
- Voir s'il a une solution (as-tu une solution ?)
- Envisager et proposer d'autres solutions
- Voir avec lui, ce qu'il lui convient
- Mise en place de la décision et de l'engagement de chacun

- Il est important de faire un bilan sur ce qui a été décidé
- Définir le lieu et date du prochain entretien

31 Procédure lors d'un enfant manquant lors de la sortie de l'école ou en cas d'oubli d'un enfant.

Lorsqu'un enfant n'est pas présent à la sortie de l'école :

- ❖ Nommer une éducatrice qui va prendre en charge la situation.
- ❖ L'éducatrice va se renseigner auprès de l'enseignant qui a peut-être d'autres informations.
- ❖ Elle appelle les parents
- ❖ Elle informe la direction 021/784.07.36 ou 079/693.64.82 en cas d'absence elle avertit la DGP, Sandrine Ramò 021/653.03.80 ou 079/313.08.50
- ❖ Les autres éducatrices prennent en charge le groupe.
- ❖ Possibilité d'appeler ses collègues pour du renfort

Lorsqu'on oublie un enfant à l'école.

- ❖ Nommer une éducatrice qui se charge de la situation
- ❖ L'éducatrice revient à l'école avec le natel et avec la fiche des numéros de téléphone des parents. Sur le trajet, elle appelle l'école où un(e) enseignant(e) peut aller voir dans la cour, s'il y a l'enfant.
- ❖ L'éducatrice appelle les parents pour les informer et collaborer avec eux sur d'éventuels lieux où l'enfant a pu aller.
- ❖ Elle avertit la direction 021/784.07.36 ou 079/693.64.82 qui va décider de la suite des événements. En cas d'absence, elle signale à la DGP Sandrine Ramò 021/653.03.80 ou 079/313.08.50
- ❖ Possibilité d'appeler ses collègues pour du renfort.

32 Santé de l'enfant

L'enfant doit être assuré pour la maladie et l'accident.

Le parent doit fournir une attestation de santé ainsi que tous les renseignements relatifs à la santé de l'enfant : régime alimentaire, allergie...etc.

33 Protocole et procédure en cas de maladie d'un enfant.

Pour le bien-être de l'enfant, lorsqu'un enfant présente de la température supérieure ou égale à 38 °, ou des symptômes d'une maladie, les parents sont priés de garder l'enfant à la maison.

L'équipe éducative se réserve le droit de refuser un enfant à son arrivée, dès lors qu'il est visiblement malade.

Si l'enfant tombe malade durant la journée, température égale à 38°. L'équipe demandera à un des parents ou à la personne de référence (les noms et les numéros sont dans leur contrat qui se trouvent dans le classeur) de venir chercher l'enfant au plus tard, une heure après avoir eu l'information.

Si l'enfant doit prendre des médicaments, nous demandons que ceux-ci soient mis dans leur boîte d'origine avec leur nom et leur posologie et qu'ils apparaissent sur la feuille d'automédication et le parent doit remplir une décharge. Pour l'antibiotique, le parent doit avoir une copie de l'ordonnance.

Les médicaments se mettent hors de portée des enfants. Les médicaments se stockent dans le meuble de cuisine ou dans le frigo (antibiotique).

En cas d'urgence les parents autorisent l'équipe éducative à faire appel au pédiatre référence de la garderie, madame Rossier ou 144.

On peut relever trois cas de figure.

Une maladie déclarée dont les symptômes, fièvre, éruption cutanée, diarrhée, vomissement, etc. sont facilement observables et identifiables.

L'enfant est immédiatement refusé et renvoyé chez lui.

Maladie en incubation dont les symptômes ne sont ni obstacles, ni identifiables.

L'éducatrice se renseignera sur l'état général de l'enfant avant son arrivée à l'UAPE, elle veillera à sensibiliser les parents sur le risque de contagion et éventuellement une montée de fièvre. Il est important de préciser aux parents qu'ils doivent être atteignables.

Un comportement général apathique.

Si l'éducatrice constate que de l'état général l'enfant est apathique, elle suit la procédure (protocole maladie), elle a le droit de demander aux parents un certificat de santé si l'état de santé ne s'améliore pas.

En conclusion.

L'intelligence de la situation, la communication avec les collègues, le dialogue avec les parents et l'enfant, la connaissance et l'observation de l'enfant dans son contexte sont et restent les indicateurs essentiels au bon jugement de situations telles que décrites ci-dessus. Ne pas hésiter à faire appel à la direction si nécessaire.

Les éducatrices doivent en tout temps s'appuyer sur le règlement de l'institution.

De telle sorte qu'il lui sera possible de prendre de la distance et d'éviter d'être pris en otage affectif du parent.

34 Protocole et procédure en cas d'accident

- ❖ En cas d'accident, avertir immédiatement la directrice et les parents.
- ❖ Remplir la feuille d'accidents.
- ❖ En cas de nécessité, appeler une ambulance. (144)
- ❖ En cas d'accident à l'extérieur, il faut appeler la directrice avec le portable de l'établissement et 144, bien indiqué, le lieu où se trouve l'accident. La directrice avertira les parents.
- ❖ Revenir si possible à l'UAPE avec les enfants et une éducatrice va à l'hôpital.
- ❖ Remplir la feuille d'incident critique

34.1 Fiche d'incident critique

UAPE La Marelle

Nom : Prénom :

Date : Lieu :

Signature :

1. Enfant/parents concerné :
2. Titre ou mention de l'accident :
3. Contexte de l'incident / évènement :
4. Lieu : Date :
5. Personne prenant part à l'incident :
6. Description de l'accident :
7. Informations concernant les relations de l'observateur/ témoin avec l'incident
8. Remarques personnelles

35 Suspicion de maltraitance

Lorsqu'une parole, un comportement, une trace physique, un manque d'hygiène ou tout évènement qui éveille un doute, une question, une suspicion de maltraitance.

Démarche à suivre, lorsqu'une éducatrice a constaté une maltraitance envers un enfant :

Première étape :

1. Avertir la responsable, qui va mettre au courant la Directrice générale pédagogique.
2. Noter les observations.
3. En parler à ses collègues. (En colloque)
4. Remplir le carnet de bord.

- Il est important de consigner par écrit, le plus précisément possible les faits dans le carnet de bord.

- Il est important de différencier les faits, le ressenti et les pensées.

- Le carnet de bord permet de clarifier les observations, c'est un outil précieux pour agir le plus objectivement. (Le carnet de bord peut être demandé par la justice)

- On peut également faire référence au pédiatre de l'UAPE la Marelle
Mme Rossier Tél : 021/653.07.53

Attention : En cas de suspicion de maltraitance sexuelle dans la famille, il n'est pas judicieux d'en parler d'abord aux parents ! Un signalement rapide s'impose.

Deuxième étape :

Selon les situations, il faut rencontrer les parents.

Leur faire part de nos inquiétudes pour réfléchir avec eux des moyens à mettre en œuvre pour que la situation s'améliore.

L'entretien se fait avec la directrice, l'éducatrice et les parents.

Les aiguiller si nécessaires vers un service compétent (pédopsychiatre, SEI...).

Troisième étape :

- Lors de l'entretien, il est primordial, de ne pas accuser les parents, de leur faire part de nos inquiétudes et de les aider à soutenir leur enfant

- Il faut être déterminé et clair avec des pistes et des contacts, même si les parents ne collaborent pas comme on l'a souhaité. On ne peut pas en rester là, si les parents ne veulent pas nous suivre.

- Si l'on estime que l'entretien avec le parent pourrait augmenter les risques pour l'enfant et/ou s'il s'agit d'une suspicion d'abus sexuels, vous procédez au signalement sans informer les parents.

Quatrième étape :

On doit s'assurer que les démarches avancent. Si les parents ne peuvent pas y remédier seuls et que le développement de l'enfant est menacé.

On doit le signaler au service de protection de la jeunesse et ceci à l'aide du document de couleur chamois (signalement d'un enfant mineur en danger dans son développement).

Office régional de protection des mineurs, peut nous conseiller.

Office régional de protection des mineurs du centre
Bâtiment administratif de la Pontaise
Rue des casernes 2
1014 Lausanne.
Tél : 021/316.53.10

36 Incendie

Procédure en lien avec le concept **d'évacuation de l'UAPE la Marelle**

Incendie et autre catastrophe

Il est important de garder son sang-froid afin de réagir au mieux.

- Alerter le 118

Lors de l'appel :

- Donner son adresse
- Annoncer l'ampleur du sinistre
- Indiquer le nombre de personnes se trouvant dans les lieux

- Sauver les personnes
- Donner l'alerte en appuyant sur le bouton Incendie
- Mettre les gilets
- **Chaque éducatrice est responsable de leur fonction selon la couleur des gilets**
- S'assurer de la sécurité des enfants et les rassembler
- Évacuer les lieux et se rendre sur la place de rassemblement.
- C/F protocole incendie

37 Accueil de nouvelles collaboratrices.

Lors de la procédure d'engagement, la directrice générale pédagogique et la directrice, de la structure accueille et présente l'AAEE et la structure (ligne pédagogique, équipe). La nouvelle collaboratrice fait une journée d'essai au sein de la structure. L'équipe et la candidate font un retour à la direction sur la journée d'essai.

Lorsqu'une nouvelle collaboratrice intègre l'UAPE la Marelle, elle est reçue par l'équipe éducative du groupe. Elle a pris connaissance de la ligne pédagogique de la structure, de ses horaires et du règlement de l'UAPE.

L'éducatrice se présente aux enfants et aux parents, l'équipe éducative est disponible pour répondre toutes les questions de la collègue.

Un entretien est fixé par la direction sur la première semaine pour permettre à l'éducatrice d'échanger sur d'éventuelle réflexion.

